

ACTUALISATION

2024

2023
2024

Programme de travail

// Approuvé en Assemblée générale
du 9 avril 2024



INTRODUCTION	04
PRINCIPAUX AJUSTEMENTS 2024	07
Axe 1	
TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE	15
Climat, énergie, santé	16
Zan, économie de foncier	19
Biodiversité	21
Mobilités	23
Axe 2	
REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE	25
Activités économiques	26
Foncier économique	31
Finances publiques	32
Axe 3	
COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE	33
Démographie	34
Habitat	35
Modes de vie et cohésion sociale	42
Axe 4	
COOPÉRATIONS TERRITORIALES	45
Coopérations de proximité	46
Coopérations métropolitaines	48
Axe 5	
URBANISME ET AMÉNAGEMENT	49
Prospective urbaine	50
Paysages	53
Espace public	54
Planification	56
Axe 6	
RÉSEAUX, NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION	59
Réseaux et partenariats	60
Numérique	61
Communication et animation du partenariat local	62
Partenariat par projet	64
La gouvernance et l'équipe	68
Liste des projets	70





Conformément aux missions d'intérêt général de l'agence inscrites dans le code de l'urbanisme, les activités déclinées dans ce programme de travail ont pour objectif général de contribuer à la définition et au suivi des politiques de planification, développement et aménagement durable de ses territoires d'intervention.

En réponse à cet objectif, les travaux de l'agence s'inscrivent dans deux catégories d'activités, la mission socle d'observation des dynamiques territoriales d'une part, les études d'aide à la décision d'autre part. Les observatoires de l'agence (en matière d'environnement, de foncier, de mobilité, de démographie, d'habitat, d'économie, d'enseignement supérieur et recherche...) permettent de suivre et analyser les trajectoires et les interdépendances territoriales, de comprendre les transitions à l'œuvre et de construire des représentations partagées afin d'éclairer l'action publique et les coopérations de ses membres. Le programme partenarial d'activités a également pour ambition de conduire des réflexions, des études, des prospectives qui sont autant d'aides à la décision pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de planification territoriale et les politiques publiques de ses membres.

Introduction

Élaborée dans un esprit de co-construction partenariale, cette programmation résulte de nombreux échanges avec les élus et services des membres de l'agence (État, Rennes Métropole, autres intercommunalités et SCoTs, Région et Département, communes de la Métropole...). Elle répond ainsi à des besoins de connaissances partagées et à des enjeux intéressant directement ou indirectement les membres de l'Audiar. Les travaux proposés concernent pour l'essentiel l'ensemble des membres de l'agence et apportent parfois aussi des réponses plus ciblées aux attentes de certains partenaires, tout en relevant toujours de l'intérêt général. C'est pourquoi les travaux conduits dans le cadre de ce programme partenarial d'activités sont la propriété de l'agence et mis à disposition de tous les membres.

Le Conseil d'administration a entériné fin 2022 la planification des activités de l'Audiar sur deux années, 2023 et 2024, tout à la fois pour prendre en compte la récurrence des travaux d'observation ou la pluri-annualité de certaines études, mais aussi pour mieux anticiper les ressources nécessaires et la planification des travaux. Cette programmation biennale se décline toutefois annuellement avec, en fin de première année, un bilan et des adaptations pour s'ajuster au mieux à l'agenda des membres.

Soumis à l'approbation des instances de gouvernance (Conseil d'administration pour arrêter, puis Assemblée générale pour approbation), le programme de travail détaille les objectifs et livrables de chacun des projets permettant d'en suivre et évaluer la réalisation.

Les interventions proposées mobilisent l'Audiar, conformément à son projet stratégique pour la période 2022-2027, sur **cinq axes de thématiques d'études** porteuses d'enjeux forts pour la Métropole de Rennes et les autres territoires membres :

- les transitions écologique et climatique,
- le rebond et la résilience économique,

- la cohésion et la justice sociale,
- les coopérations territoriales,
- l'urbanisme et l'aménagement.

Par ailleurs, un **sixième axe** complète ce programme de travail sur des activités de réseaux et partenariats, de numérique et de communication. Comme exprimé dans son projet stratégique, l'Audiar poursuivra ainsi la digitalisation de ses process et la mise en ligne de ses productions et données, développera ses actions en réseau et ses actions de communication, pour mieux valoriser et mettre en partage ses travaux et redéfinira ses modes de veille au service de la prospective territoriale.

Pour 2023-2024, quatre lignes de force orientent plus particulièrement les activités de l'Audiar aux côtés des territoires membres :

- les politiques de modération foncière et de lutte contre l'artificialisation liées au Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui mobiliseront l'agence sur des analyses de potentiels de renouvellement urbain en tissus mixtes et en zones d'activités économiques, sur l'anticipation des besoins en foncier pour les activités logistiques ainsi que sur une réflexion prospective sur l'intensification des usages de la ville ;
- les enjeux climatiques qui feront intervenir l'agence sur la structuration d'un nouveau domaine d'observation dans le champ des transitions, sur l'accompagnement des politiques de décarbonation (énergies renouvelables, mobilité, rénovation thermique du bâti...), de biodiversité et de renaturation ;
- les enjeux de solidarités qui amèneront l'agence à déployer des interventions d'observation et d'ingénierie visant à appuyer les collectivités membres pour conduire les politiques d'habitat, notamment social, pour anticiper les risques de précarisation induits par les transitions écologiques et énergétiques et pour consolider les politiques d'insertion et d'emploi ;
- les adaptations ou révisions de SCoT, notamment pour intégrer les enjeux de la loi climat et résilience et la territorialisation des potentiels de consommations foncières, qui conduiront l'agence à accompagner les collectivités dans des exercices d'état des lieux et de projets d'aménagements stratégiques de territoires.

Ce programme de travail biennal, défini pour l'essentiel au second semestre 2022 et adopté par l'Assemblée générale en mai 2023, a fait l'objet d'un point d'avancement avec les élus et services des collectivités adhérentes de l'agence fin 2023. Il a ensuite été ajusté pour tenir compte de ce bilan à mi-parcours et prendre en compte des besoins complémentaires.

PRINCIPAUX AJUSTEMENTS 2024

Les ajustements les plus significatifs pour l'année 2024 du Programme Partenarial d'Activités programmé sur 2023 et 2024 sont mis en exergue dans le présent chapitre.

Ces ajustements principaux sont soit de nouveaux projets qui n'avaient pas été initialement inscrits, soit des modifications substantielles ou des réorientations de livrables attendus. Ils concernent une quinzaine de projets (sur un total de plus de soixante-dix adoptés par l'Assemblée générale en mai 2023).

Les adaptations mineures, liées au calendrier de réalisation ou au pilotage des projets, font l'objet de modifications directement apportées dans les fiches projets présentées par axes.

Axe 1 [1.1 CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ]

N° 1102

Révision du PCAET de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

- 2023
- 2024

Rennes Métropole s'est engagée dans la révision de son Plan Climat en 2023. La trajectoire de réduction des émissions territoriales de gaz à effet de serre doit donc être actualisée de manière à correspondre aux nouveaux objectifs nationaux et européens (plan Fit for 55, cible neutralité carbone en 2050).

L'Audiar prolongera ses missions d'observation, en travaillant notamment à une meilleure compréhension des émissions locales de gaz à effet de serre, et aux déterminants de certaines évolutions. L'agence accompagnera également la Métropole pour l'élaboration de la nouvelle trajectoire, du plan d'action territorial et pour la préparation de la Conférence Locale du Climat (CLC - avril 2024). Pour ce faire, elle s'appuiera notamment sur un outil de prospective énergétique territorial acquis fin 2023 (Prosper Actions).

LES LIVRABLES

- Observation, suivi, analyse de l'évolution des émissions locales de GES.
- Accompagnement pour l'élaboration de la nouvelle trajectoire PCAET.
- Note prospective sur les trajectoires GES de la métropole.
- Participation au suivi des travaux sur le PCAET.
- Appui technique et conseil.
- Participation à la Conférence Locale du Climat.
- Tableau de bord PCAET actualisé.

N° 1103

Adaptation au dérèglement climatique

CHEF DE PROJET

Emmanuel
BOURIAU

- 2023
- 2024

L'adaptation au dérèglement climatique est un enjeu majeur pour les territoires. Si des actions sont déjà conduites en matière d'atténuation, notamment dans le cadre du PCAET, le sujet de l'adaptation était jusqu'alors peu pris en compte. L'été 2022 et l'épisode de sécheresse ont rendu encore plus perceptible l'évidence de cette nécessaire adaptation. Des actions sont déjà pensées et engagées à court terme en matière d'aménagement urbain et de renaturation, Rennes Métropole souhaite dorénavant, dans le cadre de la révision de son PCAET, se doter d'une stratégie d'adaptation ambitieuse pour son territoire, en cohérence avec ses différents documents de planification (PDU, PLUi, PCAET, SCoT, etc.). Une première réflexion produite par l'Audiar en 2019 a permis d'identifier cinq grands enjeux d'adaptation pour le bassin rennais face au changement climatique en collaboration avec des acteurs du territoire concernés (CEBR, SMG35, Creativ, EHESP...). Dans la continuité, l'Audiar accompagne la métropole dans la mobilisation des principaux acteurs, publics et privés, susceptibles d'être impliqués dans l'élaboration d'une stratégie territoriale (CEBR, ONF, bailleurs sociaux, etc.) et dans la réalisation du diagnostic de vulnérabilités. Il s'agira de référencer les actions déjà engagées par ces acteurs, dans le cadre des différentes politiques publiques. Ensuite, un travail de prospective pourra être réalisé sur ces vulnérabilités des activités humaines, de l'économie locale, des infrastructures et des services publics.

Ces travaux permettront de dégager des pistes d'actions complémentaires, de manière à consolider une stratégie pour le territoire et alimenter le volet « Adaptation au changement climatique » du PCAET.

Par ailleurs, l'Audiar engage plusieurs travaux à visée prospective sur ce sujet important de l'adaptation, autours de récits imaginaires des modes de vie en 2050. Six récits seront construits autour de personnages imaginaires qui habiteront, travailleront, étudieront, consommeront dans le territoire en 2050. Il s'agit par cette fiction de questionner l'adaptation au changement climatique, et notamment l'accès aux ressources-clés (eau, énergie, foncier, alimentation), l'aménagement de la ville et les usages de l'espace public, les rythmes de la ville, l'habitat, l'école, le travail, les modes de consommation... Ces visions du futur ont pour objectif d'interpeller le lecteur, de le projeter dans un cadre de société différent. Elles seront construites à partir d'un portrait de la socio-démographie anticipée à 2050 dans nos territoires et seront nourries d'expertises scientifiques avérées.

LES LIVRABLES

- En 2024 :
 - Étude prospective « récits imaginaires » des modes de vie en 2050.
 - Appui à la construction d'une stratégie d'adaptation au changement climatique territoriale.
- Benchmark sur les stratégies d'adaptation des territoires métropolitains.

N° 1107

Dessine-moi nos paysages en 2050

CHEFFE DE PROJET

Camille
MORAND

● 2024



Comment le changement climatique et notre capacité d'adaptation vont-ils modifier nos paysages ? quels seront les éléments visibles de cette évolution, en particulier sur les paysages agricoles et naturels de campagne ? L'Audiar se penchera sur ces questions et apportera des réponses en image de la transformation de notre territoire.

Les changements du climat à venir entraîneront des répercussions sur les paysages actuels et l'agriculture notamment (évolution des espèces cultivées ou des cheptels...) mais aussi des nouveaux « usages » des campagnes en lien avec la production d'énergie. Plusieurs scénarios prospectifs ont d'ores et déjà émergés (Scénario Afterres2050, Ademe Transitions2050) se projetant sur de nouveaux modes de vie, de consommation, de production. Les trajectoires à 2050 sont également fléchées par les politiques publiques qui focalisent les efforts vers des territoires décarbonés (avec le Zéro Émission Nette) et en transitions. En se basant sur ces scénarios et en s'appuyant sur le savoir d'expert locaux, ce projet s'attachera à transcrire en dessin les mutations pressenties des paysages agricoles et naturels de demain. Ces travaux venant témoigner d'évolutions concrètes et visibles des paysages qui pourraient se dessiner à l'horizon 2050.

LES LIVRABLES

- Entretiens avec des personnes ressources.
- Note méthodologique de la démarche.
- Posters des paysages projetés en 2050.

Axe 1 [1.3 BIODIVERSITÉ]

N° 1301

Nature en ville

CHEF DE PROJET

Emmanuel
BOURIAU

● 2023

● 2024

Dans un contexte de changement climatique, les opérations de végétalisation et de désimperméabilisation font partie des stratégies d'adaptation avec des solutions fondées sur la nature. La prise en compte des enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire métropolitain est en cours de structuration (mise en place de la stratégie biodiversité, Conseil métropolitain de la biodiversité et de l'eau...). L'Audiar apporte son expertise et des connaissances pour nourrir les politiques publiques ou les documents de planification. L'agence entretient également des liens avec les universités rennaises sur le sujet de la nature en ville.

L'Audiar apportera son appui à la Métropole pour définir une stratégie et des actions biodiversité et accompagnera le déploiement du Conseil métropolitain à la biodiversité et à l'eau (CMBE) et du Conseil local de la biodiversité rennais (CLB). Il s'agira pour l'agence de concourir à l'animation de la démarche « nature en ville » ainsi qu'aux études (fonctionnalité écologique, modélisation fine des corridors, stratégie trame noire, amélioration des fonctionnalités...). L'agence participera également aux travaux du CMBE et du CLB (bureau, plénière, commissions...) et apportera assistance et expertise sur les approches biodiversité territoriale.

L'agence est sollicitée plus spécifiquement en 2024 sur l'appui à la stratégie de végétalisation de la ville de Rennes, mais également l'engagement d'une approche canopée et biodiversité à l'échelle métropolitaine. Elle participera aussi dans le cadre de la charte de l'arbre à la mise en place d'un outil numérique sur la connaissance du patrimoine arboré public rennais et les enjeux liés au changement climatique sur ces essences.

LES LIVRABLES

En 2023-2024 :

- Contribution à l'animation des instances et travaux du CMBE et du CLB.
- Conseil et expertise.

En 2024 :

- Appui aux travaux avec les prestataires dans le cadre de la stratégie biodiversité (cahier des charges et suivi des travaux : bureaux d'études, universitaires...).
- Appui à la stratégie biodiversité : définition des secteurs à enjeux (cartographies), conseil sur les outils mobilisables pour la biodiversité ou la préfiguration d'un plan canopée métropolitain.

- Appui à la stratégie et au plan guide de végétalisation de Rennes — test sur un quartier / suivi des travaux végétalisation des ZAE (cf. projet 2201).
- Note de vulgarisation sur le patrimoine arboré public et ses enjeux en lien au changement climatique (Charte de l'arbre).
- Note de vulgarisation sur la modélisation des trames vertes et bleues de la métropole réalisée en lien avec l'INRAE.
- Note sur la qualification foncière des MNIE.
- Note sur méthode et outils de prise en compte des réservoirs de biodiversité.

Axe 2 [2.1 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES]

N° 2109 L'économie locale en transition

- 2023
- 2024

Les enjeux de transitions des territoires nécessitent d'élargir aux problématiques environnementales la focale de l'observation et du suivi des dynamiques économiques.

Pour l'agence, il s'agit en particulier de s'intéresser à l'empreinte écologique des entreprises par une connaissance détaillée de la consommation de foncier agricole et naturel pour l'activité économique (dans un contexte de ZAN) et par la consolidation d'indicateurs relatifs à la consommation de ressources (eau, énergie, matières premières...) et à la production de déchets par les entreprises.

Il s'agit également d'analyser la localisation des fonctions économiques sur les territoires urbains, périurbains et ruraux (dans les centralités, en diffus ou en zones d'activités) et l'évolution de cette localisation (en particulier sous l'effet du télétravail) au regard des effets écologiques de la concentration/dispersion des activités économiques sur l'étalement urbain et sur les mobilités (domicile/travail).

En 2024, deux types de travaux seront menés dans cette perspective.

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

D'une part, une analyse des enjeux de transition écologique de l'économie sera conduite au regard des mutations et usages du foncier économique et de la spatialisation des fonctions économiques. Cette analyse sera complétée par un travail exploratoire de connaissance de la consommation de ressources (eau et énergie) par les entreprises.

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

D'autre part, sera poursuivie la veille prospective sur les nouvelles formes et nouveaux lieux de travail à partir de l'analyse d'indicateurs avancés et d'entretiens avec des acteurs clé.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Note sur la consommation foncière des activités économiques entre 2011 et 2021 et la perspective du ZAN.
- Note sur l'offre en coworking et flex office.

En 2024 :

- Note problématisée sur le foncier et l'immobilier économique et sur la consommation de ressources par l'activité économique.

- Note sur les consommations de ressources des entreprises (électricité, gaz, eau) – sous réserve de données disponibles.
- Note sur l'impact du télétravail : suivi des déménagements via les données La Poste ; travail de territorialisation des tendances nationales & entretiens d'acteurs. Événementiel sur le futur du travail.
- Carte des dynamiques économiques.

N° 2110

Économie circulaire

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

● 2024



Le sujet de l'économie circulaire intéresse l'ensemble des membres de l'Audiar, qui prennent désormais en compte cette notion dans leurs politiques publiques.

L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus.

L'intervention de l'Audiar dans le cadre de ce projet permettra d'identifier la filière économique liée à l'économie circulaire (recyclage, réparation et rénovation, seconde main et vente d'occasion, valorisation des déchets, économie de la fonctionnalité...) dans le territoire (acteurs économiques, emplois liés). Des entretiens d'acteurs permettront de prendre en compte la dimension organisationnelle de la filière.

Par ailleurs, l'Audiar pilotera un prestataire qui apportera une analyse des flux et des empreintes carbone et matière et animera une réflexion sur la place à donner à l'économie circulaire dans un SCoT à l'échelle du Pays de Rennes.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Benchmark des travaux d'études réalisés par d'autres agences.
- Cahier des charges d'accompagnement par un prestataire sur l'économie circulaire.

En 2024 :

- Note d'identification des acteurs et filières.
- Synthèse des entretiens d'acteurs.
- Pilotage du prestataire.

N° 2111

Écosystème numérique

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

● 2023

● 2024



En 2024, une étude sur l'écosystème numérique dans la métropole sera menée. Il s'agit de dresser un portrait des acteurs économiques du numérique dans la métropole : estimer les volumes d'emplois par type d'activité numérique, détecter les marchés de niche, cartographier l'emploi, quantifier le nombre d'établissements.

Tout comme en 2019, l'objectif de cette production est de souligner l'importance de l'écosystème numérique, ce dernier n'étant que partiellement suivi par les grilles d'analyse classiques de l'Insee.

LES LIVRABLES

- Note sur l'écosystème numérique à l'échelle de Rennes Métropole.

N° 2112

Analyse des tensions de recrutements

CHEF DE PROJET

Christophe
LE PAGE

● 2024



Depuis 2019 les tensions de recrutements se sont exacerbées. Elles concernent tous les secteurs de l'économie et tous les types de postes, des métiers très qualifiés aux postes moins spécialisés. Les entreprises sont confrontées à des défis pour attirer et retenir les talents, notamment en raison d'attentes croissantes des salariés concernant les conditions de travail (durée de contrats), les rémunérations, et les opportunités de développement professionnel. En réponse, de nombreuses entreprises ont commencé à réévaluer leur image de marque, leurs politiques de gestion des ressources humaines, et leurs stratégies de rémunération pour devenir plus attractives pour les futurs salariés.

L'examen des tensions de recrutement permettra d'identifier les secteurs (public et privé) les plus concernés dans la zone d'emploi de Rennes. Et l'étude mettra en lumière les causes de ces tensions en s'appuyant notamment sur les acteurs de l'emploi.

LES LIVRABLES

- Note diagnostic sur les tensions de recrutements.
- Note de mise en perspective avec les acteurs de l'emploi.

Axe 2 [2.2 FONCIER ÉCONOMIQUE]

N° 2201

Potentiel de densification et prescriptions architecturales et environnementales dans les zones d'activités de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023
● 2024

Suite aux études d'identification des potentiels d'optimisation foncière réalisées sur 20 premières zones d'activités économiques (ZAE) de Rennes Métropole, l'analyse sera élargie au reste des zones d'activités de la métropole. Compte tenu du grand nombre de zones d'activités potentiellement concernées (de l'ordre d'une centaine), un seuil de surface pourra être proposé pour cibler les zones d'analyse les plus pertinentes par rapport à la problématique d'identification de potentiels de densification. La méthode se calquera sur le travail déjà réalisé sur les 20 premières ZAE mais avec des livrables plus resserrés et ciblés sur les potentiels théoriques d'optimisation.

Par ailleurs, l'Audiar poursuivra sa participation au groupe de travail de Rennes Métropole portant sur l'optimisation foncière des zones d'activités. Sa contribution portera principalement sur l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères à l'attention des porteurs de projets. Ce document, simple et pédagogique, vise à favoriser la densification dans les zones d'activités et une meilleure prise en compte de la végétalisation par les entreprises. Ce cahier sera annexé au PLUi de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Détection des unités foncières disponibles et potentiellement optimisables, avec cartographies illustrant les gisements fonciers identifiés.

En 2024 :

- Fiches d'identité par zone étudiée avec cartographies et indicateurs permettant de répondre à l'obligation réglementaire de réaliser un inventaire des ZAE.
- Guide de recommandations pour les ZAE.

Axe 3 [3.2 HABITAT]

N° 3214

Observatoire habitat - foncier de Saint-Malo Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2024

NOUVEAUTÉ

La Loi Climat et Résilience d'août 2021 fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux programmes locaux de l'habitat (PLH) en observatoire habitat-foncier. Ces observatoires assurent le suivi des prix du foncier et l'optimisation de son utilisation, pour permettre la production de logements à prix maîtrisés, tout en veillant à une gestion économe des espaces et à limiter l'artificialisation des sols.

L'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que de l'offre foncière disponible réalisée par l'observatoire habitat-foncier tel que défini dans la Loi Climat et Résilience intègre 4 principaux volets :

1/ le suivi des marchés foncier et immobilier ;

2/ les perspectives de mobilisation et d'utilisation des terrains et bâtiments (gisements), notamment ceux susceptibles d'accueillir des logements ou des activités économiques. Ce volet ne sera pas traité en 2024 ;

3/ le suivi des données du parc de logements locatifs sociaux, du parc de logements en accession sociale à la propriété et du parc de logements privés, ainsi que le repérage des situations de vacance, d'habitat indigne, de copropriétés dégradées ;

4/ le suivi de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.

Ce nouvel observatoire habitat-foncier sera coconstruit avec les services de Saint-Malo Agglomération.

LES LIVRABLES

- En 2024, première structuration de l'observatoire et premiers résultats disponibles.

Axe 3 [3.3 MODES DE VIE ET COHÉSION SOCIALE]

N° 3304 Évolutions des modes de vie

CHEFFE DE PROJET

Marine
GIRAUD

● 2024

Quels seront nos modes de vie demain ? À l'heure des transitions (écologique, numérique, démographique et citoyenne), cette question se pose et s'impose. De grandes transformations sont à l'œuvre et induisent d'ores et déjà une évolution de nos modes de vie. Mais elles nous encouragent aussi à envisager d'autres changements majeurs, notamment dans nos pratiques quotidiennes de consommation ou de mobilité. La prise en compte des modes de vie dans les politiques publiques apparaît de plus en plus nécessaire face au défi des transitions.

Ce projet a pour objectif d'éclairer les partenaires de l'agence sur les évolutions de modes de vie passées, en cours et futures et leurs impacts sur les politiques publiques.

D'autre part, une réflexion sur le bien-être territorial, sa mesure et son suivi sera menée au cours de l'année 2024. Qu'est-ce qui fait qu'on se sent bien sur son territoire ? comment rendre compte de ce bien-être ? Les résultats de ces travaux pourront être versés à terme au Baro'Métropole.

LES LIVRABLES

- Notes pour rendre compte des tendances lourdes et émergentes (reconfiguration des rapports sociaux, modes de vie à l'heure du changement climatique, le rapport au travail, aux espaces publics...).
- Temps fort sur les modes de vie.

Axe 5 [5.1 PROSPECTIVE URBAINE]

N° 5102 Zooms programmatiques suite aux études quadrant trambus : Saint-Jacques Gaité

CHEFFE DE PROJET

Anaïs
LEMEUR

● 2023

● 2024

Ces zooms programmatiques ont pour objectif d'explorer les potentiels d'aménagement de secteurs identifiés dans les études quadrants du programme réalisé en 2021. Une fois rappelés les projets en cours et les principales caractéristiques du site d'étude, le travail consistera à proposer une première entrée programmatique au regard des enjeux liés à l'arrivée de l'infrastructure TramBus. Sur cette base, l'étude proposera de décliner, analyser et comparer plusieurs scénarios de développement permettant aux communes et à la Métropole d'arbitrer sur la vocation et la programmation de ces secteurs.

Pour chaque site retenu, l'Audiar préparera des ateliers techniques, associant les services de Rennes Métropole et des communes faisant l'état des projets, réalisera des entretiens avec les acteurs de la zone, préparera deux ateliers d'élus (état des lieux et définition des enjeux) et rédigera un livre blanc du site.

En 2023, l'agence s'est mobilisée sur le Parc d'activités de la Rigourdière. En 2024, un travail similaire sera engagé sur le site Saint-Jacques Gaité.

LES LIVRABLES

- | | |
|---|---|
| En 2023 : <ul style="list-style-type: none">• Diaporama de présentation des enjeux et objectifs de la ZA de la Rigourdière.• Livret 1 : diagnostic du site.• Livret 2 : enjeux.• Rédaction du livre blanc du site. | En 2024 : <ul style="list-style-type: none">• Diaporama de présentation des enjeux et objectifs du secteur Gaité (Saint-Jacques-de-la-Lande).• Livret 1 : diagnostic du site.• Livret 2 : enjeux.• Rédaction du livre blanc du site. |
|---|---|

CHEF DE PROJET

**Jean-Michel
MARCHAND**

- 2023
- 2024

Les enjeux de sobriété foncière portés par l'objectif de zéro artificialisation nette obligent les villes à repenser leur fonctionnement et l'usage des espaces urbains. À l'heure où l'on débat activement sur la densité urbaine des métropoles, certains espaces urbains restent sous-utilisés la plupart du temps.

De nouveaux usages, de nouveaux rapports à l'espace vont devoir se dessiner et dessiner la ville de demain. Mieux utiliser les espaces déjà construits semble une évidence. Les enjeux de transition énergétique nous obligent à plus de sobriété, foncière d'abord, mais aussi en termes de ressources (consommation énergétique, matériau de construction...).

Les bénéfices d'un usage intense se retrouvent aussi ailleurs, dans une dynamique sociale renouvelée, une ville des proximités à nouveau possible avec une augmentation de l'offre pour les usagers, la réduction des coûts immobiliers et l'opportunité d'une desserte transports en commun rendue optimale par la densité population et emploi à proximité des arrêts.

L'intensification d'usage de ces lieux est peut-être une des clés pour des villes plus résilientes. Plusieurs pistes d'actions peuvent être explorées ; l'évolution des tissus pavillonnaires, des espaces de bureau, la modernisation des centres commerciaux, le stationnement en ville et l'utilisation rationnelle des bâtiments publics.

L'objet de cette étude sera d'explorer ces pistes à l'échelle de la métropole afin de donner un caractère opérationnel à cette réflexion et de proposer, au moyen d'exemples concrets, un certain nombre de bonnes pratiques qui permettent de répondre aux objectifs d'une intensification urbaine.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|---|
| En 2023 : | • Note 3 : Les immeubles de bureau. |
| • Note 1 : Problématique de l'intensification urbaine. | • Note 4 : La place du stationnement en ville. |
| En 2024 : | • Note 5 : L'évolution des centres commerciaux. |
| • Note 2 : Intensification des tissus pavillonnaires. | • Note 6 : Équipements et chronotopie. |

Axe 5 [5.3 ESPACE PUBLIC]

CHEFFE DE PROJET

**Anne
LE THIEC**

- 2023
- 2024

La place du piéton dans l'espace public est mise en question par le développement du vélo et l'arrivée de micro-véhicules roulants motorisés ou non. Le développement des trottinettes électriques, la multiplication des pistes pour les vélos, le trafic des transports en commun accentuent la complexité des aménagements de l'espace public. La lisibilité du parcours piéton en devient plus chaotique pour l'utilisateur. Le piéton devrait pouvoir se sentir à l'aise dans l'espace public et se déplacer aussi simplement qu'un cycliste ou qu'une personne véhiculée. Il s'agit là d'un enjeu important pour le vivre ensemble en ville mais aussi un enjeu de santé publique.

Il s'agira pour l'Audiar de conduire une étude pour objectiver la place du piéton dans l'espace public aujourd'hui en identifiant les différentes pratiques, marche seule ou multimodalité. Il s'agira également de comprendre les attentes et les besoins des piétons afin de faire ressortir les principaux enjeux de « la ville marchable de demain ». Après un premier temps sur l'état de l'art et les politiques mises en œuvre dans différentes villes, l'étude analysera en 2024 les pratiques des marcheurs en confrontant les données issues de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) 2018 et une enquête terrain. À l'issue de ce travail, l'Audiar retiendra des orientations pouvant aiguiller une politique de la marche à l'échelle de la métropole.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|---|
| En 2023 : | • Note 3 : les nouveaux modes d'aménagement favorables à la marche |
| • Note 1 : Note méthodologique. Objectifs et enjeux de l'étude au regard des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (2018). | • Note 4 : Enquête sur les usages des espaces publics : Quartier de la Courrouze. |
| En 2024 : | |
| • Note 2 : État de l'art sur les politiques piétonnes mises en œuvre en France. | |

Axe 1

Transitions écologique
et climatique

1.1. Climat, énergie, santé

N° 1101 Observatoire des transitions

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2023
- 2024

Les défis environnementaux nécessitent plus que jamais des réponses rapides pour adapter les territoires en matière de transitions écologiques, climatiques, énergétiques... La connaissance de la trajectoire d'un territoire est souvent complexe à appréhender de manière locale et synthétique. Cette connaissance est pourtant nécessaire pour évaluer et suivre les effets des actions engagées, prioriser, réorienter. Or, les données nécessaires à ces analyses sont actuellement souvent dispersées et à des échelles variées. Dans la perspective d'une lecture partagée, il s'agira de centraliser les données nécessaires pour suivre ces transitions environnementales et nourrir les politiques publiques et documents stratégiques (PLUi, PCAET, PDU...).

L'Audiar structurera et mettra en œuvre un suivi des principales données environnementales disponibles : ressources naturelles (eau, air, biodiversité, sols...), énergies consommées et produites, surfaces artificialisées, effets locaux du dérèglement climatique...

Cet observatoire se construira en lien avec les acteurs produisant la connaissance et les données dans ces domaines. Cet outil visera à rendre compte des dynamiques de transitions environnementales et mesurer l'avancement des leviers activés pour opérer la transition écologique en lien avec les services de la Métropole.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Les indicateurs de transitions de Rennes Métropole (format à définir).
- Animation, suivi et restitutions, participation à la démarche métropolitaine.
- Base de données territoriale de référence : lieu ressource et capitalisation de la data environnementale.

En 2024 :

- Ajout des thématiques déchets et économie circulaire.
- Catalogue des données de référence
- Atlas cartographique

N° 1102 Révision du PCAET de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

**Johan
POQUET**

- 2023
- 2024

Rennes Métropole s'est engagée dans la révision de son Plan Climat en 2023. La trajectoire de réduction des émissions territoriales de gaz à effet de serre doit donc être actualisée de manière à correspondre aux nouveaux objectifs nationaux et européens (plan Fit for 55, cible neutralité carbone en 2050).

L'Audiar prolongera ses missions d'observation, en travaillant notamment à une meilleure compréhension des émissions locales de gaz à effet de serre, et aux déterminants de certaines évolutions. L'agence accompagnera également la Métropole pour l'élaboration de la nouvelle trajectoire, du plan d'action territorial et pour la préparation de la Conférence Locale du Climat (CLC - avril 2024). Pour ce faire, elle s'appuiera notamment sur un outil de prospective énergétique territorial acquis fin 2023 (Prosper Actions).

LES LIVRABLES

- Observation, suivi, analyse de l'évolution des émissions locales de GES.
- Accompagnement pour l'élaboration de la nouvelle trajectoire PCAET.
- Note prospective sur les trajectoires GES de la métropole.

- Participation au suivi des travaux sur le PCAET.
- Appui technique et conseil.
- Participation à la Conférence Locale du Climat.
- Tableau de bord PCAET actualisé.

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2023
- 2024

L'adaptation au dérèglement climatique est un enjeu majeur pour les territoires. Si des actions sont déjà conduites en matière d'atténuation, notamment dans le cadre du PCAET, le sujet de l'adaptation était jusqu'alors peu pris en compte. L'été 2022 et l'épisode de sécheresse ont rendu encore plus perceptible l'évidence de cette nécessaire adaptation. Des actions sont déjà pensées et engagées à court terme en matière d'aménagement urbain et de renaturation, Rennes Métropole souhaite dorénavant, dans le cadre de la révision de son PCAET, se doter d'une stratégie d'adaptation ambitieuse pour son territoire, en cohérence avec ses différents documents de planification (PDU, PLUi, PCAET, SCoT, etc.). Une première réflexion produite par l'Audiar en 2019 a permis d'identifier cinq grands enjeux d'adaptation pour le bassin rennais face au changement climatique en collaboration avec des acteurs du territoire concernés (CEBR, SMG35, Creativ, EHESP...). Dans la continuité, l'Audiar accompagne la métropole dans la mobilisation des principaux acteurs, publics et privés, susceptibles d'être impliqués dans l'élaboration d'une stratégie territoriale (CEBR, ONF, bailleurs sociaux, etc.) et dans la réalisation du diagnostic de vulnérabilités. Il s'agira de référencer les actions déjà engagées par ces acteurs, dans le cadre des différentes politiques publiques. Ensuite, un travail de prospective pourra être réalisé sur ces vulnérabilités des activités humaines, de l'économie locale, des infrastructures et des services publics.

Ces travaux permettront de dégager des pistes d'actions complémentaires, de manière à consolider une stratégie pour le territoire et alimenter le volet « Adaptation au changement climatique » du PCAET.

Par ailleurs, l'Audiar engage plusieurs travaux à visée prospective sur ce sujet important de l'adaptation, autours de récits imaginaires des modes de vie en 2050. Six récits seront construits autour de personnages imaginaires qui habiteront, travailleront, étudieront, consommeront dans le territoire en 2050. Il s'agit par cette fiction de questionner l'adaptation au changement climatique, et notamment l'accès aux ressources-clés (eau, énergie, foncier, alimentation), l'aménagement de la ville et les usages de l'espace public, les rythmes de la ville, l'habitat, l'école, le travail, les modes de consommation... Ces visions du futur ont pour objectif d'interpeller le lecteur, de le projeter dans un cadre de société différent. Elles seront construites à partir d'un portrait de la socio-démographie anticipée à 2050 dans nos territoires et seront nourries d'expertises scientifiques avérées.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> En 2024 : · Étude prospective « récits imaginaires » des modes de vie en 2050. · Appui à la construction d'une stratégie d'adaptation au changement climatique territoriale. | <ul style="list-style-type: none"> · Benchmark sur les stratégies d'adaptation des territoires métropolitains. |
|--|---|

CHEF DE PROJET

**Johan
POQUET**

- 2023
- 2024

Rennes Métropole souhaite mieux appréhender l'organisation locale de la consommation, la distribution et la production d'énergie afin de favoriser la décarbonation progressive du territoire, d'identifier les potentiels de production et d'économies d'énergie et calibrer ses politiques publiques.

Pour favoriser la connaissance de ce système énergétique local, l'Audiar traitera différentes données territoriales et énergétiques aux mailles les plus fines sur la métropole. En lien avec les distributeurs d'énergie locaux, elle prolongera ses missions d'observation en actualisant le Dashboard de suivi des consommations finales d'énergie de réseau, notamment via la méthode IMU développée avec Enedis et GRDF.

Ces contributions permettent à l'agence d'accompagner la Métropole dans l'élaboration de sa stratégie énergétique pour les prochaines décennies. Les travaux réalisés concourront ainsi à améliorer la compréhension et la connaissance du système énergétique local, identifier et maximiser les potentiels d'économie d'énergie (sobriété, efficacité), optimiser et faciliter le développement des énergies renouvelables et suivre les dynamiques de rénovation des bâtiments sur le territoire.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Publication sur les consommations d'énergie des 10 dernières années, par vecteur énergétique (gaz, électricité, chaleur) et par secteur (résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture).
- Note sur l'évolution des consommations de réseau depuis 2010 à Rennes Métropole.

En 2024 :

- Prolongement de la démarche IMU et actualisation avec Enedis et GRDF.
- Actualisation du Dashboard de suivi des consommations d'énergie de réseau.

N° 1105

Urbanisme et santé

CHEFFE DE PROJET

Marine
LITOU

- 2023
- 2024

Rennes Métropole fait face à des défis majeurs quant à son offre de soins : accessibilité et densité médicale, renouvellement des praticiens, recomposition de l'offre (développement de l'exercice coordonné, de la télémédecine...). Au regard de ces enjeux, l'aménagement du territoire apparaît comme une composante essentielle pour l'amélioration de la qualité de l'offre de soins. L'urbanisme participe également à définir les conditions de la santé environnementale sur le territoire et impacte directement l'état de santé des populations. L'Audiar accompagnera la ville de Rennes et Rennes Métropole dans le cadre de la définition du Contrat Local de Santé Métropolitain, au travers d'une démarche d'observation territorialisée (production de données en lien avec les acteurs) et d'une approche prospective des questions d'aménagement et de santé, en lien avec l'évolution du climat. L'agence continuera, par ailleurs, de participer à l'animation du réseau urbanisme et santé breton (Rbus) pour nourrir les réflexions métropolitaines.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Contribution à la réalisation du Contrat Local de Santé métropolitain.
- Participation à l'animation du réseau Rbus.

En 2024 :

- Note sur l'offre de soins (spécialistes) à Rennes Métropole.
- Préfiguration d'une approche locale sur les vulnérabilités socio-environnementales.

N° 1106

Consommation d'eau potable (CEBR)

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET
(Contrat hors PPA)

- 2023
- 2024

La Collectivité Eau du Bassin Rennais souhaite mieux comprendre comment s'organisent la consommation et la distribution d'eau potable sur son territoire d'intervention. Dans le prolongement de l'étude menée en 2020, l'Audiar a été sollicitée pour apporter son expertise et mettre en place des outils visant à améliorer la connaissance, le suivi et l'analyse de la consommation d'eau sur le territoire, aidant ainsi la Collectivité Eau du Bassin Rennais à orienter ses stratégies.

En travaillant à partir des relèves abonné, l'objectif est de mieux appréhender les consommations par abonné et par habitant sur le territoire. Une analyse spécifique sera également réalisée pour les entreprises.

En parallèle, l'Audiar actualisera également le suivi des autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire) liées aux piscines privées sur Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Données sur les autorisations d'urbanisme.

En 2024 :

- Base de données structurée des consommations actualisées.
- Dossier de synthèse.



Comment le changement climatique et notre capacité d'adaptation vont-ils modifier nos paysages ? quels seront les éléments visibles de cette évolution, en particulier sur les paysages agricoles et naturels de campagne ? L'Audiar se penchera sur ces questions et apportera des réponses en image de la transformation de notre territoire.

Les changements du climat à venir entraîneront des répercussions sur les paysages actuels et l'agriculture notamment (évolution des espèces cultivées ou des cheptels...) mais aussi des nouveaux « usages » des campagnes en lien avec la production d'énergie. Plusieurs scénarios prospectifs ont d'ores et déjà émergés (Scénario Afterres2050, Ademe Transitions2050) se projetant sur de nouveaux modes de vie, de consommation, de production. Les trajectoires à 2050 sont également fléchées par les politiques publiques qui focalisent les efforts vers des territoires décarbonés (avec le Zéro Émission Nette) et en transitions. En se basant sur ces scénarios et en s'appuyant sur le savoir d'expert locaux, ce projet s'attachera à transcrire en dessin les mutations pressenties des paysages agricoles et naturels de demain. Ces travaux venant témoigner d'évolutions concrètes et visibles des paysages qui pourraient se dessiner à l'horizon 2050.

LES LIVRABLES

- Entretiens avec des personnes ressources.
- Posters des paysages projetés en 2050.
- Note méthodologique de la démarche.

1.2. ZAN, économie de foncier

Le suivi des dynamiques foncières mené par l'Audiar permet de nourrir et objectiver les connaissances des territoires tant en matière de consommation foncière que d'évolution des prix. Ce travail d'observation participe à l'évaluation des politiques d'aménagement, d'habitat et de maîtrise foncière des collectivités. Il vise également à mesurer l'efficacité des documents de planification stratégique et réglementaire (SCoT, PLUi...) vis-à-vis des objectifs de réduction de consommation d'espace dans le contexte du ZAN, avec des approches qui vont se centrer sur le renouvellement urbain, la densification et la renaturation. L'observation des marchés fonciers et de la consommation d'espace est ainsi un élément incontournable de la planification et de la fabrique de la ville.

Sur la base du traitement des données DVF pour catégoriser les marchés fonciers non bâtis et des données du MOS Foncier en matière de suivi de la consommation des ENAF, l'Audiar produira un suivi des marchés fonciers non bâtis (agricole, naturel et loisirs, réserves foncières, terrains constructibles) et une analyse des dynamiques et de la géographie de ces marchés (volumes, prix...) sur l'Ille-et-Vilaine et Dinan Agglomération. L'agence mènera également une veille sur les sujets fonciers, participera à la coanimation du club Foncier FNAU. Enfin, l'agence produira un suivi de la consommation des espaces agricoles naturels et forestiers sur la base du MOS Foncier.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|--|
| En 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en ligne, data. • Conseil, expertise. | En 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des derniers millésimes (2021 et 2022). • Note pour le suivi du PLH. |
|--|--|

N° 1202 **MOS foncier**

CHEF DE PROJET

**Julien
DÉNIEL**

- 2023
- 2024

Contexte et problématique

La Loi Climat et Résilience impose une réduction de moitié de la consommation foncière d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 2021 à 2031 par rapport à la décennie précédente et vise à l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette à 2050. Cet objectif national fait l'objet d'une déclinaison territoriale que les documents de planification, du SRADDET au PLU, doivent progressivement intégrer dans un calendrier rapproché.

Pour conduire cet exercice de territorialisation prévu par la loi, la Région Bretagne, en lien avec la conférence des SCoT de Bretagne et avec le soutien de l'État, a demandé aux agences d'urbanisme de Bretagne le déploiement du MOS Foncier pour objectiver de manière homogène sur tous les territoires bretons, la connaissance de la consommation foncière sur la période de référence définie par la loi (2011-2021).

En cohérence avec les autres agences d'urbanisme dans le cadre du consortium MOS foncier, un accompagnement de la demande impulsée par la Région Bretagne, l'Audiar déploie cet outil d'observation et analyse de la consommation foncière sur plusieurs SCoT d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor en étroite collaboration avec les territoires concernés.

LES LIVRABLES

- MOS Foncier par SCoT.
- Accompagnement de la démarche régionale.

N° 1203 **Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole**

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2023
- 2024

Le ZAN entraîne un changement de paradigme dans la manière d'utiliser le foncier pour planifier et développer les territoires. Dans le cadre du partenariat impulsé par l'AMI de l'ADEME, l'Audiar apportera son appui à Rennes Métropole pour la mise en œuvre du ZAN et de ses nombreuses implications en termes de consommation d'espace, d'artificialisation, de densification, de renaturation, de renouvellement urbain pour l'habitat, les activités... Cette participation vise également à assurer le suivi et la transversalité interne des projets traités à l'Audiar portant sur le ZAN (MOS Foncier, gisements de renouvellement urbain, densification des ZAE, renaturation, SCoT, PLU...).

L'Audiar réalisera également une veille sur les évolutions juridiques liées au ZAN et leurs impacts en matière d'aménagement.

LES LIVRABLES

- Étude : potentiel de renaturation à Rennes Métropole.
- Contributions et présentation des travaux dans les instances de Rennes Métropole (Copil PLUi, GT AMI ZAN...) ou auprès de partenaires.
- Conseil et expertise.

N° 1204 **Accompagnement stratégie foncière de Saint-Malo Agglomération**

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2023
- 2024

Le ZAN entraîne un changement de paradigme dans la manière d'utiliser le foncier pour planifier et développer les territoires. L'Audiar apportera son appui à Saint-Malo Agglomération qui souhaite réfléchir sa stratégie foncière pour accompagner le nouveau contexte réglementaire et l'évolution à venir de son territoire. Pour préparer cette réflexion, Saint-Malo Agglomération a sollicité un accompagnement de l'Audiar pour apporter des éclairages (marchés fonciers, consommation d'espace, vision croisée des stratégies d'aménagements) en vue de permettre au territoire de penser sa future stratégie foncière (positionner les extensions, la densification, le renouvellement, la renaturation...) et préparer, à terme, la déclinaison d'outils pour mettre en œuvre et suivre cette stratégie (plan d'observation, veille foncière, charte de gouvernance/PLUi...).

LES LIVRABLES

- Atelier technique (2023)
- Support de restitution, data, cartes.
- Restitution avec un groupe de travail d'élus (2024).
- Conseil et expertise.
- Note à définir.

1.3. Biodiversité

N° 1301 Nature en ville

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2023
- 2024

Dans un contexte de changement climatique, les opérations de végétalisation et de désimperméabilisation font partie des stratégies d'adaptation avec des solutions fondées sur la nature. La prise en compte des enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire métropolitain est en cours de structuration (mise en place de la stratégie biodiversité, Conseil métropolitain de la biodiversité et de l'eau...). L'Audiar apporte son expertise et des connaissances pour nourrir les politiques publiques ou les documents de planification. L'agence entretient également des liens avec les universités rennaises sur le sujet de la nature en ville.

L'Audiar apportera son appui à la Métropole pour définir une stratégie et des actions biodiversité et accompagnera le déploiement du Conseil métropolitain à la biodiversité et à l'eau (CMBE) et du Conseil local de la biodiversité rennais (CLB). Il s'agira pour l'agence de concourir à l'animation de la démarche « nature en ville » ainsi qu'aux études (fonctionnalité écologique, modélisation fine des corridors, stratégie trame noire, amélioration des fonctionnalités...). L'agence participera également aux travaux du CMBE et du CLB (bureau, plénière, commissions...) et apportera assistance et expertise sur les approches biodiversité territoriale.

L'agence est sollicitée plus spécifiquement en 2024 sur l'appui à la stratégie de végétalisation de la ville de Rennes, mais également l'engagement d'une approche canopée et biodiversité à l'échelle métropolitaine. Elle participera aussi dans le cadre de la charte de l'arbre à la mise en place d'un outil numérique sur la connaissance du patrimoine arboré public rennais et les enjeux liés au changement climatique sur ces essences.

LES LIVRABLES

En 2023-2024 :

- Contribution à l'animation des instances et travaux du CMBE et du CLB.
- Conseil et expertise.

En 2024 :

- Appui aux travaux avec les prestataires dans le cadre de la stratégie biodiversité (cahier des charges et suivi des travaux : bureaux d'études, universitaires...).
- Appui à la stratégie biodiversité : définition des secteurs à enjeux (cartographies), conseil sur les outils mobilisables pour la biodiversité ou la préfiguration d'un plan canopée métropolitain.

- Appui à la stratégie et au plan guide de végétalisation de Rennes — test sur un quartier / suivi des travaux végétalisation des ZAE (cf. projet 2201).
- Note de vulgarisation sur le patrimoine arboré public et ses enjeux en lien au changement climatique (Charte de l'arbre).
- Note de vulgarisation sur la modélisation des trames vertes et bleues de la métropole réalisée en lien avec l'INRAE.
- Note sur la qualification foncière des MNIE.
- Note sur méthode et outils de prise en compte des réservoirs de biodiversité.

N° 1302 Atlas des MNIE du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2023

Le SCoT du Pays de Rennes s'est doté d'un outil pour préserver et suivre la biodiversité à l'échelle de son territoire. L'inventaire des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique (MNIE) du Pays de Rennes qui recense les réservoirs de biodiversité, a été mis à jour sur le territoire de la métropole rennaise en 2022, avec des sites qui ont évolué tout ou en partie. L'Atlas des MNIE sera mis à jour, y compris sa version en ligne, car ces évolutions doivent être reportées dans le document de référence à portée réglementaire, notamment pour le SCoT du Pays de Rennes, rendant ces sites inconstructibles. Par ailleurs, l'Audiar poursuivra sa fonction d'assistance au Pays de Rennes sur le sujet de la biodiversité et des trames vertes et bleues.

LES LIVRABLES

- Atlas des MNIE du SCoT du Pays de Rennes mis à jour.
- Mise à jour de la version en ligne.

N° 1303

Observatoire de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**
REPORTÉ

La place de l'agriculture dans le Pays de Rennes est essentielle en tant qu'activité économique et nourricière mais aussi comme composante incontournable du territoire sur les plans paysager, culturel et environnemental. Le Pays de Rennes a réaffirmé la place et le rôle de cette agriculture périurbaine, notamment dans le cadre des travaux de sa commission Agriculture et Alimentation.

L'Audiar accompagnera le Pays de Rennes pour mettre en œuvre l'actualisation de l'observatoire de l'agriculture et de l'alimentation sur son territoire. Il s'agira d'enrichir les indicateurs suivis au regard des problématiques actuelles (alimentation durable, approvisionnement local et circuits courts, développement de l'agriculture biologique). Une des ambitions est également d'évoluer vers un format numérique.

LES LIVRABLES

- Observatoire de l'agriculture et de l'alimentation : déclinaison d'outils.
- Animation de la démarche, suivi et restitutions.
- Participation à la commission Agriculture et Alimentation.

N° 1304

Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

**Marine
LITOU**
● 2023
● 2024

En faisant de l'agriculture et de l'alimentation durables un de ses chantiers prioritaires pour les prochaines années, Rennes Métropole réaffirme la place essentielle de l'agriculture sur le territoire. Le cadre stratégique adopté l'année passée invite à imaginer de nouveaux leviers pour faire face aux enjeux actuels du secteur.

L'Audiar accompagnera la Métropole pour la mise en place et le suivi du tableau de bord de son Projet Alimentaire Territorial. Il s'agira, au travers d'indicateurs d'état du territoire et de suivi des actions mises en œuvre, de qualifier l'accomplissement des objectifs fixés et des priorités énoncées dans la stratégie métropolitaine.

LES LIVRABLES

- En 2023 :
 - Tableau de bord du Projet Alimentaire Territorial de Rennes Métropole.
 - Animation de la démarche, suivi et restitutions.
 - Participation au groupe projet Agriculture et Alimentation Durables.
- En 2024 :
 - Mise à jour et actualisation du tableau de bord Agriculture et Alimentation Durables.
 - Note thématique (à définir).

N° 1305

Trame verte et bleue du Pays de Fougères

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**
● 2023
● 2024

Le SCoT du Pays de Fougères souhaite intégrer les enjeux de biodiversité et d'eau de son territoire dans la trame verte et bleue de son document de planification pour protéger les milieux naturels et la fonctionnalité écologique du territoire, ainsi que la ressource en eau.

L'objectif de ce travail est d'aider à l'appropriation de ces enjeux structurants sur l'eau et la biodiversité, en faisant un acte fondateur de la révision. Ce travail doit aussi permettre de favoriser l'appropriation de ces enjeux et de créer une culture partagée sur le territoire du Pays de Fougères.

LES LIVRABLES

- En 2023 :
 - Synthèse des connaissances et enjeux biodiversité / eau du Pays de Fougères.
- En 2024 :
 - Appui à l'intégration de la trame verte et bleue dans le SCoT.
 - Conseil et expertise.

1.4. Mobilités

N° 1401 Outils de suivi de la mobilité

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

● 2023

● 2024

La période pandémique associée à un contexte de transition énergétique a bouleversé les comportements de mobilité des habitants. Le développement de nouvelles sources de données en open data associées aux bases de données plus « classiques » ouvre un champ d'observation de la mobilité plus exhaustif permettant de suivre les évolutions de pratiques.

L'objectif de l'Audiar est ainsi de structurer et exploiter de nouvelles données permettant d'avoir une connaissance plus fine d'observation des comportements de mobilité des habitants de la métropole ainsi qu'à l'échelle de l'aire urbaine élargie. Seront ainsi exploitées les données de l'EMD 2018 et de la future enquête « Fréquence + » ainsi que les données Métrosat croisant temps de parcours et trafic routier. Un travail partenarial sera également mené avec les gestionnaires de voirie pour définir une base de données trafic exploitable. L'Audiar participera, par ailleurs, à différents groupes techniques (projet Kisiso Kéolis, Cerema...).

LES LIVRABLES

- Fiches territoriales de l'enquête Fréquence + à l'échelle du contrat de coopération.
- Exploitations complémentaires selon les besoins d'autres études (temps et mobilité, PDU...).
- Supports de présentation dans les instances dédiées (Commission mobilité, Contrat de coopérations...).
- Participation aux réunions techniques avec les partenaires (Cerema, Keolis...).
- Note sur les temps de parcours. (Métrosat).

N° 1402 Suivi du PDU de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

○ 2023

● 2024

Le Plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole en vigueur fixe pour 10 ans la stratégie d'organisation des mobilités et les actions opérationnelles en matière de transports et déplacements sur le territoire.

Le tableau de bord de suivi du PDU de Rennes Métropole permet d'avoir une vision objective de la trajectoire opérée au regard des objectifs attendus dans le PDU 2019 -2030. Il offre également un outil de dialogue en continu, avec les instances de suivi technique et des partenaires membres du Comité de pilotage de suivi du PDU.

Une première édition a été réalisée en 2022 qui avait pour but d'établir un point zéro (2018-2019) en formalisant une cinquantaine d'indicateurs actualisables dans le temps. Une seconde édition sera réalisée en 2024, afin d'avoir un bilan à mi-parcours du PDU et de poursuivre l'analyse de la trajectoire attendue de la stratégie mobilité de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- Le tableau de bord (2nde édition)
- Les supports de présentations dans les instances dédiées.
- Note de synthèse des résultats.

N° 1403 Suivi de la mobilité vélo

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

- 2023
- 2024

Le déploiement en cours du Réseau Express Vélo (REV) et des services associés sont des actions répondant aux objectifs attendus du PDU de Rennes Métropole, dont l'objectif est de tripler la pratique cyclable d'ici 2030.

L'Audiar accompagnera Rennes Métropole dans l'évaluation des usages du vélo sur les infrastructures réalisées du REV.

Par ailleurs, à la demande de Rennes Métropole, l'agence s'intéressera à l'impact de la pratique cyclable sur les comportements d'achat dans le centre-ville commerçant rennais dans le cadre de l'encadrement d'un atelier professionnel d'étudiants du Master ACT de l'Université Rennes 2.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Enquête usagers et entretiens lancés auprès des communes et des associations du vélo.

En 2024 :

- Note résultats évaluation des axes du REV.
- Présentations dans les instances dédiées.

N° 1404 Logistique urbaine

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

- 2023
- 2024

L'élaboration du diagnostic réalisé par l'Audiar dans le cadre de la Charte Logistique Urbaine Durable de Rennes Métropole a apporté un premier niveau de connaissance des pratiques logistiques.

L'Audiar poursuivra ses travaux d'approfondissement de la logistique urbaine qui alimenteront les actions de la Charte Logistique Urbaine Durable de Rennes Métropole et le futur observatoire national de la logistique piloté par l'État. Dans ce cadre, l'agence produira une analyse des aires de livraisons et de leur fonctionnement sur les secteurs à enjeux de Rennes Métropole et procédera à une quantification et analyse des flux de marchandises sur les principaux axes d'accès de Rennes.

LES LIVRABLES

- Note méthodologique des flux de marchandises sur les principaux axes routiers rennais. (2023)
- Participation au GT Charte logistique urbaine : aire de livraisons et enjeux sociaux.

- Présentations dans les instances dédiées.
- Mise à disposition de données ponctuelles éventuelles.
- Note sur l'optimisation des aires de livraisons (2024).



© Freepik/Audiar.

Axe 2

Rebond et résilience économique

2.1. Activités économiques

N° 2101 **Suivi des dynamiques économiques et de l'emploi**

- 2023
- 2024

Le suivi des dynamiques économiques apporte un éclairage sur la trajectoire économique de la zone d'emploi de Rennes et des autres territoires en Ille-et-Vilaine. Il identifie leurs spécificités et analyse leurs évolutions en comparaison des tendances nationales et régionales. Ce projet comprend 2 volets.

CHEF DE PROJET

**Christophe
LE PAGE**

Le premier volet porte sur le suivi de la conjoncture économique locale. La note « VigiEco » déploie des indicateurs de suivi de l'activité économique de la zone d'emploi de Rennes tous les semestres. Son analyse est enrichie par les éléments de compréhension développés par le cercle de veille économique qui réunit des experts locaux. Ce volet comprend aussi la mise en place d'un nouvel outil en ligne en 2023 qui rendra accessible sur le site de l'Audiar une analyse territorialisée et réactive du développement économique local.

CHEF DE PROJET

**Kevin
MORVAN**

Le deuxième volet permet de tenir à jour en permanence la base de données « emplois et établissements » afin de poursuivre l'analyse fine et unique de la localisation des activités économiques, dont les résultats irriguent de nombreuses études de l'agence. Cette base est aussi le socle de l'analyse des écosystèmes et de VizioÉco, outil de visualisation de l'économie breillienne.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Notes sur l'écosystème santé.
- Étude sur l'Économie sociale et solidaire.

En 2023-2024 :

- Une publication de VigiÉco par semestre.
- Tableau de bord numérique de l'économie en ligne sur le site de l'agence.

- Réponses diverses aux questions des membres sur l'économie.

En 2024 :

- Note sur « l'économie métropolitaine ordinaire » (métiers « ordinaires » et travailleurs essentiels qui assurent le fonctionnement des métropoles. Magali Talandier. Cahiers POPSU 2023).
- Étude sur l'industrie.

N° 2102 **Suivi du pacte territorial pour l'emploi de Rennes Métropole**

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

- 2023
- 2024

Rennes Métropole a adopté un Pacte territorial pour l'emploi (PTE) renouvelé. Il s'inscrit dans une démarche de transition économique, sociétale, écologique, numérique et démocratique. Ce pacte réaffirme le lien fort entre emploi, développement économique et cohésion sociale et pose des orientations pour développer la responsabilité sociétale des acteurs du territoire métropolitain, par une mobilisation collective en faveur de l'emploi pour tous.

L'agence est sollicitée afin de mobiliser des indicateurs de suivi du déploiement et des effets de ce « PTE ». Il s'agira d'identifier les indicateurs pertinents et disponibles et d'en étudier la faisabilité aux échelles et aux fréquences de publications souhaitées. Ce projet comprend de l'innovation dans les indicateurs de suivi à produire, sur des notions qui échappent actuellement aux statistiques produites. Il repose aussi sur la condition d'une pleine mobilisation des partenaires, producteurs de données locales. Dans une phase de préfiguration en 2023, l'Audiar réalisera un benchmark rapide sur les indicateurs utilisés par d'autres territoires sur les dimensions qualitatives de l'emploi (emploi responsable, emploi inclusif, qualité de l'emploi...) et identifiera avec les partenaires locaux, sous le pilotage de Rennes Métropole, les indicateurs pertinents disponibles aux échelles et aux

fréquences de publications souhaitées. Dans une seconde phase, à partir de 2024, l'outil sera développé pour partager une première édition d'un outil de suivi pérenne du PTE de type tableau de bord.

LES LIVRABLES

- Préfiguration d'un outil de suivi pérenne du PTE (2023).
- Production d'une 1^{ère} version du tableau de bord du PTE (2024).

N° 2103

Observatoire du tourisme de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

- 2023
- 2024

Rennes Métropole a mobilisé l'Audiar pour le recueil et l'analyse des principaux indicateurs de l'activité touristique, afin de suivre le déploiement de sa stratégie touristique.

L'observatoire fera l'objet de deux productions chaque année. La première livrera au premier semestre un bilan de l'année précédente compilant l'ensemble des indicateurs de suivi d'activité du tourisme à Rennes Métropole. La seconde, publiée au dernier trimestre de l'année portera un regard sur la conjoncture touristique de la saison estivale. Parallèlement, un travail sur de nouveaux indicateurs permettant de suivre la nouvelle stratégie métropolitaine adoptée en 2022 sera engagé.

LES LIVRABLES

- Bilan annuel 2022.
- Bilan annuel 2023.
- Bilan saison estivale 2023.
- Bilan saison estivale 2024.

N° 2104

Observatoire de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)

CHEF DE PROJET

**Christophe
LE PAGE**

- 2023
- 2024

Rennes Métropole a confié à l'Audiar le tableau de bord de suivi du schéma de développement universitaire, ainsi que d'autres analyses sur l'évolution de l'ESR et de la vie étudiante dans la métropole rennaise.

L'observatoire met en perspective les données de l'ESR rennais afin de contribuer à la réflexion des élus de la Métropole et à l'évaluation des politiques publiques. Il permet aussi de situer l'importance de la place rennaise dans les différentes dimensions de l'ESR sur le territoire : formation, recherche, innovation, vie étudiante...

En 2023-2024, il s'agira notamment d'adapter les livrables aux nouvelles orientations de la stratégie métropolitaine, tout en veillant à aboutir à un tableau de bord synthétique.

L'observatoire comportera, également en 2023, une publication spécifique sur l'enseignement supérieur privé et un travail sur l'impact socio-économique des travaux engagés par l'Université de Rennes.

LES LIVRABLES

- | | |
|---|--|
| En 2023 : | En 2024 : |
| • Note sur l'enseignement supérieur privé. | • Version actualisée du tableau de bord de l'ESR. |
| • Préfiguration du tableau de bord redimensionné. | • Note de veille sur les établissements d'enseignement supérieur privés. |
| | • Note sur l'impact des travaux engagés par l'Université de Rennes dans le cadre du plan de relance. |

N° 2105

Observatoire du commerce du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023

○ 2024

Dans la poursuite des travaux menés dans le cadre du SCoT, le Pays de Rennes a souhaité se doter d'un observatoire partenarial du commerce. Cet observatoire, animé et coordonné par l'Audiar en partenariat avec la CCI d'Ille-et-Vilaine, a pour objectif d'être un lieu de débat et d'échange afin de construire une analyse partagée des enjeux du commerce. Il a pour mission de suivre de façon pérenne les indicateurs clés du commerce à l'échelle du Pays de Rennes, de les mettre en perspective, dans la mesure du possible, avec ceux des territoires comparables.

L'objectif recherché est d'éclairer les enjeux locaux mais également d'avoir une fonction de veille et de prospective sur les mutations dans le commerce. Cet observatoire peut donner lieu à des études complémentaires ponctuelles à la demande des partenaires. Une mise à jour de l'ensemble de l'offre commerciale sera effectuée en 2023 en préparation de la modification du SCoT.

En 2024, le dossier de modification du volet commun du SCoT sera rédigé et mis à l'enquête publique.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|--|
| En 2023 : | • Note sur l'analyse de l'offre. |
| • Recensement de l'offre commerciale dans le Pays de Rennes. | En 2024 : |
| | • Dossier de modification du volet commun du SCoT. |

N° 2106

Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023

● 2024

À la demande de Rennes Métropole, de la Ville de Rennes et de la CCI d'Ille-et-Vilaine, l'Audiar anime et coordonne l'outil partenarial de suivi du commerce du centre-ville de Rennes, largement partagé avec les organisations professionnelles représentatives du commerce et de l'artisanat rennais.

Au-delà du suivi de l'activité commerciale et artisanale du centre-ville, cet observatoire partenarial développe une approche globale prenant en compte l'ensemble des facteurs concourant à la dynamique commerciale du centre-ville : accessibilité-déplacement, activités génératrices de flux notamment économiques, culturelles et touristiques. Il valorise également tous les travaux réalisés dans le cadre du plan d'action commercial (PAC II).

LES LIVRABLES

- | | |
|--|--|
| En 2023 : | En 2024 : |
| • Le tableau de bord n°6 comprenant l'actualisation des indicateurs. | • Le tableau de bord n°7 comprenant l'actualisation des indicateurs. |
| • Présentations auprès du comité commerce du centre-ville de Rennes. | • Présentations auprès du comité commerce du centre-ville de Rennes. |

N° 2107

Suivi des loyers commerciaux

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023

● 2024

Dans le prolongement de l'observation du commerce du centre-ville de Rennes, l'agence mettra en œuvre un suivi des loyers et valeurs commerciales permettant notamment d'évaluer l'effet des politiques publiques sur les dynamiques commerciales et de mesurer l'impact des mutations en cours et l'évolution en parallèle des loyers commerciaux. La méthode, les sources, la période et les périmètres d'étude ont été arrêtés en 2022. Il s'agira à partir de 2023 de renseigner les valeurs à partir des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et proposer une application numérique permettant la visualisation et le requêtage des informations.

LES LIVRABLES

- Outil numérique de consultation des données.

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

- 2023
- 2024

Le Pays de Fougères a débuté une réflexion pour amplifier l'emploi tertiaire et secondaire à Fougères et dans les « petites villes de demain » (PVD) de son territoire. Dans ce cadre, il est intéressé par un appui de l'Audiar portant sur deux volets (en cours de définition) : une analyse de la population active et des emplois au lieu de travail, afin d'examiner l'éventuel écart de profil entre les professions et catégories socio-professionnelles (PCS) résidentes et les emplois offerts, et une enquête auprès des DRH et chefs d'entreprises pour objectiver les freins constatés au recrutement (parc de logements, mobilité, services, bi-activité des couples, établissements d'études supérieures, haut débit...).

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Note sur l'emploi, les actifs et les besoins de recrutement.

En 2024 :

- Résultats de l'enquête : analyse des freins et atouts, des critères d'attractivité et des leviers identifiés.

- 2023
- 2024

Les enjeux de transitions des territoires nécessitent d'élargir aux problématiques environnementales la focale de l'observation et du suivi des dynamiques économiques.

Pour l'Agence, il s'agit en particulier de s'intéresser à l'empreinte écologique des entreprises par une connaissance détaillée de la consommation de foncier agricole et naturel pour l'activité économique (dans un contexte de ZAN) et par la consolidation d'indicateurs relatifs à la consommation de ressources (eau, énergie, matières premières...) et à la production de déchets par les entreprises.

Il s'agit également d'analyser la localisation des fonctions économiques sur les territoires urbains, péri-urbains et ruraux (dans les centralités, en diffus ou en zones d'activités) et l'évolution de cette localisation (en particulier sous l'effet du télétravail) au regard des effets écologiques de la concentration/dispersion des activités économiques sur l'étalement urbain et sur les mobilités (domicile/travail).

En 2024, deux types de travaux seront menés dans cette perspective.

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

D'une part, une analyse des enjeux de transition écologique de l'économie sera conduite au regard des mutations et usages du foncier économique et de la spatialisation des fonctions économiques. Cette analyse sera complétée par un travail exploratoire de connaissance de la consommation de ressources (eau et énergie) par les entreprises.

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

D'autre part, sera poursuivie la veille prospective sur les nouvelles formes et nouveaux lieux de travail à partir de l'analyse d'indicateurs avancés et d'entretiens avec des acteurs clé.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Note sur la consommation foncière des activités économiques entre 2011 et 2021 et la perspective du ZAN.
- Note sur l'offre en coworking et flex office.

En 2024 :

- Note problématisée sur le foncier et l'immobilier économique et sur la consommation de ressources par l'activité économique.

- Note sur les consommations de ressources des entreprises (électricité, gaz, eau) — sous réserve de données disponibles.
- Note sur l'impact du télétravail : suivi des déménagements via les données La Poste ; travail de territorialisation des tendances nationales & entretiens d'acteurs. Évènementiel sur le futur du travail.
- Carte des dynamiques économiques.

N° 2110

Économie circulaire

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

- 2023
- 2024

NOUVEAUTÉ

Le sujet de l'économie circulaire intéresse l'ensemble des membres de l'Audiar, qui prennent désormais en compte cette notion dans leurs politiques publiques.

L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus.

L'intervention de l'Audiar dans le cadre de ce projet permettra d'identifier la filière économique liée à l'économie circulaire (recyclage, réparation et rénovation, seconde main et vente d'occasion, valorisation des déchets, économie de la fonctionnalité...) dans le territoire (acteurs économiques, emplois liés). Des entretiens d'acteurs permettront de prendre en compte la dimension organisationnelle de la filière.

Par ailleurs, l'Audiar pilotera un prestataire qui apportera une analyse des flux et des empreintes carbone et matière et animera une réflexion sur la place à donner à l'économie circulaire dans un SCoT à l'échelle du Pays de Rennes.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Benchmark des travaux d'études réalisés par d'autres agences.
- Cahier des charges d'accompagnement par un prestataire sur l'économie circulaire.

En 2024 :

- Note d'identification des acteurs et filières.
- Synthèse des entretiens d'acteurs.
- Pilotage du prestataire.

N° 2111

Écosystème numérique

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

- 2023
- 2024

En 2024, une étude sur l'écosystème numérique dans la métropole sera menée. Il s'agit de dresser un portrait des acteurs économiques du numérique dans la métropole : estimer les volumes d'emplois par type d'activité numérique, détecter les marchés de niche, cartographier l'emploi, quantifier le nombre d'établissements.

Tout comme en 2019, l'objectif de cette production est de souligner l'importance de l'écosystème numérique, ce dernier n'étant que partiellement suivi par les grilles d'analyse classiques de l'Insee.

LES LIVRABLES

- Note sur l'écosystème numérique à l'échelle de Rennes Métropole.

N° 2112

Analyse des tensions de recrutements

CHEF DE PROJET

Christophe
LE PAGE

- 2024

NOUVEAUTÉ

Depuis 2019 les tensions de recrutements se sont exacerbées. Elles concernent tous les secteurs de l'économie et tous les types de postes, des métiers très qualifiés aux postes moins spécialisés. Les entreprises sont confrontées à des défis pour attirer et retenir les talents, notamment en raison d'attentes croissantes des salariés concernant les conditions de travail (durée de contrats), les rémunérations, et les opportunités de développement professionnel. En réponse, de nombreuses entreprises ont commencé à réévaluer leur image de marque, leurs politiques de gestion des ressources humaines, et leurs stratégies de rémunération pour devenir plus attractives pour les futurs salariés.

L'examen des tensions de recrutement permettra d'identifier les secteurs (public et privé) les plus concernés dans la zone d'emploi de Rennes. Et l'étude mettra en lumière les causes de ces tensions en s'appuyant notamment sur les acteurs de l'emploi.

LES LIVRABLES

- Note diagnostic sur les tensions de recrutements.
- Note de mise en perspective avec les acteurs de l'emploi.

2.2. Foncier économique

N° 2201 **Potentiel de densification et prescriptions architecturales et environnementales dans les zones d'activités de Rennes Métropole**

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023
● 2024

Suite aux études d'identification des potentiels d'optimisation foncière réalisées sur 20 premières zones d'activités économiques (ZAE) de Rennes Métropole, l'analyse sera élargie au reste des zones d'activités de la métropole. Compte tenu du grand nombre de zones d'activités potentiellement concernées (de l'ordre d'une centaine), un seuil de surface pourra être proposé pour cibler les zones d'analyse les plus pertinentes par rapport à la problématique d'identification de potentiels de densification. La méthode se calquera sur le travail déjà réalisé sur les 20 premières ZAE mais avec des livrables plus resserrés et ciblés sur les potentiels théoriques d'optimisation.

Par ailleurs, l'Audiar poursuivra sa participation au groupe de travail de Rennes Métropole portant sur l'optimisation foncière des zones d'activités. Sa contribution portera principalement sur l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères à l'attention des porteurs de projets. Ce document, simple et pédagogique, vise à favoriser la densification dans les zones d'activités et une meilleure prise en compte de la végétalisation par les entreprises. Ce cahier sera annexé au PLUi de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Détection des unités foncières disponibles et potentiellement optimisables, avec cartographies illustrant les gisements fonciers identifiés.

En 2024 :

- Fiches d'identité par zone étudiée avec cartographies et indicateurs permettant de répondre à l'obligation réglementaire de réaliser un inventaire des ZAE.
- Guide de recommandations pour les ZAE.

N° 2202 **Potentiel de densification dans les zones d'activités de Saint-Malo Agglomération**

CHEFFE DE PROJET

Anaïs
LEMEUR

● 2023
● 2024

Cette étude a pour objet d'identifier les potentiels d'optimisation foncière des zones d'activités économiques (ZAE) de Saint-Malo Agglomération (SMA). La méthode se calquera sur le travail déjà réalisé en Bretagne Romantique en 2022, avec des livrables plus resserrés et ciblés sur les potentiels théoriques d'optimisation et sur l'obligation de réaliser un inventaire des zones d'activités (au sens des articles L318-8-1 et L318-8-2 du code de l'urbanisme).

Le premier objectif du projet est de fournir un inventaire des zones d'activité économique (IZAE) pour répondre à l'obligation réglementaire. Celui-ci comprendra un état parcellaire des unités foncières composant la ZAE, la surface de chaque unité foncière, l'identification du propriétaire, l'identification des occupants de la ZAE et le taux de vacance de la ZAE. Des fiches d'identité seront réalisées pour les ZAE dont les périmètres et la liste seront fournis par Saint-Malo Agglomération. Cette dernière fournira également à l'Audiar le fichier des cotisations foncières des entreprises de son territoire. Le second objectif sera d'identifier les unités foncières disponibles et celles potentiellement optimisables. Une hiérarchisation des unités foncières cibles en fonction de leur potentiel de densification sera proposée.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Inventaire des ZAE.
- Détection des unités foncières disponibles et potentiellement optimisables, avec cartographies illustrant les gisements fonciers identifiés.

En 2024 :

- Fiches d'identité par zone étudiée avec cartographies et indicateurs permettant de répondre à l'obligation réglementaire de réaliser un inventaire des ZAE.

Potentiel de densification dans les zones d'activités de Val d'Ille-Aubigné Communauté

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

● 2023

● 2024

Cette étude a pour objet d'identifier les potentiels d'optimisation foncière des zones d'activités économiques (ZAE) de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. La méthode se calquera sur le travail déjà réalisé en Bretagne Romantique en 2022, avec des livrables plus resserrés et ciblés sur les potentiels théoriques d'optimisation et sur l'obligation de réaliser un inventaire des zones d'activités (au sens des articles L318-8-1 et L318-8-2 du code de l'urbanisme).

Le premier objectif du projet est de fournir un inventaire des zones d'activité économique (IZAE) pour répondre à l'obligation réglementaire. Celui-ci comprendra un état parcellaire des unités foncières composant la ZAE, la surface de chaque unité foncière, l'identification du propriétaire, l'identification des occupants de la ZAE et le taux de vacance de la ZAE. Le second objectif sera d'identifier les unités foncières disponibles et celles potentiellement optimisables. Une hiérarchisation des unités foncières cibles en fonction de leur potentiel de densification sera proposée. L'objectif final sera d'estimer un potentiel théorique de surface potentiellement densifiable en ZAE à l'échelle de la CCVIA.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Inventaire des ZAE.
- Détection des unités foncières disponibles et potentiellement optimisables, avec cartographies illustrant les gisements fonciers identifiés.

En 2024 :

- Fiches d'identité par zone étudiée avec cartographies et indicateurs permettant de répondre à l'obligation réglementaire de réaliser un inventaire des ZAE.

2.3. Finances publiques

Suivi des finances locales des communes de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2023

● 2024

L'observation des finances communales menée par l'Audiar depuis de nombreuses années, vise à collecter, analyser et partager les données sur les finances et la fiscalité des 43 communes de Rennes Métropole. Dans ce cadre, l'Audiar produit un rapport annuel, l'annuaire financier, qui dresse un état des lieux des finances locales et leurs évolutions. Celui-ci permet également des comparaisons entre communes appartenant notamment aux mêmes strates démographiques. Un éclairage particulier sur les ressources humaines des communes sera proposé suite à la demande d'un groupe de travail d'élus et techniciens. Une rencontre annuelle ouverte aux élus et techniciens des communes permettra de partager les résultats de l'observatoire des finances et d'échanger, en présence d'un spécialiste venu éclairer un point particulier.

LES LIVRABLES

- Publication annuelle de l'annuaire financier à destination des communes.

- Rencontre annuelle de l'observatoire des finances locales des communes.

Axe 3

Cohésion et justice sociale

3.1. Démographie

N° 3101 Suivi des dynamiques démographiques

CHEFFE DE PROJET

Audrey NAULIN

- 2023
- 2024

Le suivi des dynamiques démographiques consiste à analyser les caractéristiques de la population au sein du territoire de l'aire d'attraction rennaise et des territoires membres de l'Audiar, comprendre leurs évolutions et anticiper celles à venir. Il a pour objectif d'éclairer les partenaires de l'agence sur les évolutions sociologiques et démographiques passées, en cours et à venir pour leur permettre de mieux appréhender le lien entre ces évolutions et les marchés de l'habitat, anticiper les besoins en logements, équipements et services et alimenter les territoires dans l'élaboration de leurs stratégies de planification (SCoT, PLUi, PLH, etc.). Plusieurs notes sont produites chaque année, dont les résultats peuvent être présentés dans diverses instances. Sur les prospectives démographiques, l'Audiar travaille en partenariat avec l'Insee et les autres agences d'urbanisme bretonnes.

LES LIVRABLES

- Notes annuelles sur les évolutions démographiques et estimations de population dans l'aire d'attraction rennaise et dans les autres territoires membres de l'agence.
- Prospectives démographiques par EPCI ou regroupement d'EPCI bretons, en collaboration avec l'Insee et la Fédération des agences d'urbanisme et de développement bretonnes.
- Note(s) ponctuelle(s) en fonction des questionnements des partenaires et signaux faibles observés.

N° 3102 Prospective démographie scolaire

CHEFFE DE PROJET

Audrey NAULIN

- 2023
- 2024

L'Audiar a développé en 2018 un modèle de projection démographique scolaire par quartier pour la ville de Rennes. Ces projections sont actualisées chaque année. L'outil permet également d'alimenter les réflexions sur les périmètres de recrutement des nouveaux groupes scolaires. Une analyse des effectifs scolaires et de leurs projections à l'échelle de Rennes Métropole par commune a également été réalisée en 2021 dans l'objectif d'estimer l'évolution à venir des effectifs primaires de sorte à anticiper les besoins futurs d'équipements et de modifications des périmètres scolaires. À la demande des communes, cette étude sera réactualisée en 2024. Ces travaux permettent également de nourrir des échanges avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et le Conseil régional dans le cadre de leurs réflexions sur les sectorisations des collèges et lycées dans la région rennaise.

LES LIVRABLES

- Actualisation chaque année de la prospective scolaire pour la ville de Rennes.
- Prospective scolaire par commune à l'échelle de Rennes Métropole en 2024.



© Freepik/Audiar.

3.2. Habitat

N° 3201 **Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes**

CHEFFE DE PROJET

**Émilie
GODET**

● 2023
● 2024

À l'échelle du bassin d'habitat rennais (correspondant à la notion d'aire d'attraction – AAV – définie par l'Insee), l'Audiar propose un socle de connaissances sur le fonctionnement et les enjeux soulevés par les marchés de l'habitat. L'agence livre ainsi régulièrement des bilans sur les volumes de ventes et les prix sur les différents segments du marché immobilier neufs et d'occasion dans la métropole et le reste de l'aire d'attraction rennaise. Au-delà des données quantitatives, l'approche est enrichie qualitativement des dires d'experts collectés auprès des professionnels pour fournir des éléments de compréhension des évolutions (impact des évolutions de la demande, des taux d'intérêt, du coût du foncier, des coûts de construction et des matériaux, des tensions sur les approvisionnements et les recrutements des entreprises du bâtiment...) et anticiper les tendances futures. Parallèlement aux études récurrentes, des analyses thématiques seront également conduites.

LES LIVRABLES

- Publication annuelle du « Panorama des marchés locaux de l'habitat à l'échelle de l'AAV de Rennes ».
- Notes annuelles sur la conjoncture immobilière à partir des données DVF à l'échelle du département de l'Ille-et-Vilaine et sur le marché immobilier d'occasion avec analyse des ventes (volumes et prix) par quartiers rennais et zonage PLUi.
- Notes thématiques sur le « pouvoir d'achat immobilier » des ménages de l'AAV (2023), le suivi de l'offre et de la demande sur les marchés de la location et de la vente (partenariat avec Ouest France Immo) (2024) et la valeur verte des logements (2024).
- Rencontre annuelle des professionnels de l'immobilier.

N° 3202 **Suivi des copropriétés sur Rennes Métropole**

CHEFFE DE PROJET

**Dominique
GÉRARD**

● 2023
● 2024

Dans le cadre de l'observatoire de l'habitat, le suivi des copropriétés a été mis en place pour permettre la connaissance et l'évolution du parc privé d'appartements situés en copropriété sur l'ensemble des communes de Rennes Métropole. À travers une analyse multicritère, cette observation vise à caractériser les copropriétés et ainsi identifier celles qui présenteraient des difficultés potentielles. Cette connaissance du parc de copropriétés a pour objectif d'aider la collectivité et ses partenaires à mettre en place des stratégies d'intervention et évaluer les impacts des politiques conduites.

En 2022, l'Audiar a mis à disposition un outil numérique permettant à ses partenaires d'avoir un accès direct aux caractéristiques des copropriétés. En 2023, il s'agira d'enrichir l'outil numérique de nouvelles fonctionnalités (mise en page pour impression, zones de commentaires, fiches synthèses par QPV et OPAH), et de compléter la connaissance du parc de copropriétés de nouvelles données (Registre national des copropriétés, OPAH, DPE, rénovation énergétique, valeur verte...)

LES LIVRABLES

- Note d'analyse.
- Outil numérique avec nouvelles fonctionnalités.

Suivi du logement étudiant sur Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

● 2023

● 2024

Depuis quelques années, à Rennes, comme dans de nombreux pôles universitaires, la problématique du logement étudiant s'invite à chaque rentrée. En cause, la croissance importante des effectifs inscrits dans les établissements métropolitains d'enseignement supérieur qui pose inévitablement la question de l'offre disponible pour loger ce public spécifique.

L'Audiar continuera d'approfondir les enjeux autour de la question du logement étudiant sur le territoire de la métropole notamment en se nourrissant des travaux nationaux menés dans le cadre du réseau des Observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE) piloté par la FNAU et l'AVUF et d'enrichir l'approche par de nouvelles sources de données à mobiliser (allocataires CAF « étudiants », données Ouest France immo sur les petits logements, enquête sur les conditions de vie des étudiants réalisée par les Universités Rennes et Rennes 2).

LES LIVRABLES

- Notes en 2023 sur les projections démographiques des effectifs étudiants et sur les loyers des résidences étudiantes.
- Contribution à la rédaction de la fiche-action « logement étudiant » du PLH de Rennes Métropole en 2023.
- Note annuelle sur le suivi des livraisons et des projets de résidences étudiantes.

Veille sur le parc social de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

● 2023

● 2024

La veille sur le parc social et son occupation a pour objectif d'éclairer les élus de Rennes Métropole sur les impacts des politiques en termes d'accueil, de mixité sociale et d'équilibre des territoires.

Un travail étroit avec et pour les services de la collectivité et les partenaires est réalisé par l'agence pour traiter et analyser des données et indicateurs permettant de suivre, accompagner et évaluer les dispositifs relevant du PLH, de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), du protocole de préfiguration ANRU et de l'expérimentation du Loyer Unique. L'Audiar alimente et participe également aux instances techniques et politiques dédiées au logement social, les livrables s'échelonnant selon le calendrier de ces instances. En 2024, le PPGD (Plan Partenarial de Gestion de la Demande), la CIA (Convention Intercommunale d'Attribution), la convention de mixité et la cotation de la demande vont être révisés. L'Audiar accompagne les services de la Métropole dans ses travaux.

LES LIVRABLES

- Actualisation au 1^{er} janvier de l'année de l'atlas numérique du parc locatif social des communes de Rennes Métropole et des quartiers rennais (dont les Quartiers Politique de la Ville – QPV).
- Suivi chaque année des demandes et attributions 2022 de logement social sur Rennes Métropole, dont le suivi des ménages prioritaires : données présentées en CIL et production d'une publication.
- Suivi annuel du relogement social prioritaire (RSP) : accompagnement du service de la collectivité dans l'appropriation et l'analyse des données,
- co-production du rapport d'activité de la filière RSP, articulation avec la filière de droit commun (présentation des analyses en CIL).
- Production chaque année, à différentes échelles de territoire, des indicateurs de suivi et d'évaluation des dispositifs ANRU, Plan partenarial de gestion de la demande (PPGD), Commission intercommunale d'attribution (CIA), Convention de Mixité, 1^{er} quartile et Loyer Unique.
- Actualisation des travaux de l'observatoire de l'occupation du parc social avec la donnée OPS 2022.

N° 3205

Révision du PLH de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

● 2023
○ 2024

Le Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole actuellement en vigueur couvre la période 2015-2022. L'élaboration du prochain PLH amorcée en 2021 se poursuivra encore en 2023, année durant laquelle ce nouveau document-cadre sera approuvé. Dans le cadre du suivi du PLH de 2015 encore en vigueur, l'Audiar produit les tableaux de bord annuels et contribue à la mise en œuvre des bilans réglementaires (à mi-parcours et en fin de période exécutoire). Les travaux d'élaboration du prochain PLH étant toujours en cours, l'agence sera de nouveau mobilisée en 2023 pour nourrir le contenu du document (orientations/ programme d'actions). L'Audiar contribuera aux réflexions et alimentera les travaux en continuant de fournir des données et des éléments d'analyse.

LES LIVRABLES

- Tableau de bord de suivi du PLH de 2015 : bilan de l'année 2022 (en 2023).
- Fourniture de données, de notes ou de diaporamas pour nourrir le futur PLH (2023.)

N° 3206

Prix du renouvellement urbain dans Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

○ 2023
● 2024

Dans la poursuite des travaux menés en 2022 sur le renouvellement urbain, il s'agira en 2024 de compléter ces analyses par une approche sur les prix d'acquisition du foncier bâti sur le marché d'occasion mais aussi les prix de sortie des logements neufs dans ces opérations de renouvellement urbain.

L'étude s'attachera à analyser :

- 1/ les écarts de prix d'acquisition du foncier bâti selon la destination de l'acquisition (investissements, promotion, rénovation par les propriétaires occupant),
- 2/ les prix de vente des logements issus de la promotion en renouvellement urbain,
- 3/ les évolutions au cours des 10 dernières années et les écarts entre opérations d'aménagement et diffus.

Cette analyse passée sera complétée par un travail prospectif sur les mécanismes de formation des prix en renouvellement urbain.

LES LIVRABLES

- Note d'analyse.

N° 3207

Observatoire habitat - foncier de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

● 2023
● 2024

La Loi Climat et Résilience d'août 2021 fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux programmes locaux de l'habitat (PLH) en observatoires de l'habitat et du foncier. Ces observatoires assurent le suivi des prix du foncier et l'optimisation de son utilisation, pour permettre la production de logements à prix maîtrisés, tout en veillant à une gestion économe des espaces et à limiter l'artificialisation des sols.

L'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que de l'offre foncière disponible réalisée par l'observatoire habitat-foncier tel que défini dans la Loi Climat et Résilience intègre 4 principaux volets :

- 1/ le suivi des marchés foncier et immobilier ;
- 2/ les perspectives de mobilisation et d'utilisation des terrains et bâtiments (gisements), notamment ceux susceptibles d'accueillir des logements ou des activités économiques ;
- 3/ le suivi des données du parc de logements locatifs sociaux, du parc de logements en accession sociale à la propriété et du parc de logements privés, ainsi que le repérage des situations de vacance, d'habitat indigne, de copropriétés dégradées ;
- 4/ le suivi de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.

Ce nouvel observatoire habitat-foncier sera coconstruit avec les services de Rennes Métropole sur la base des différents travaux d'observation conduits notamment par l'Audiar : habitat, foncier, démographie, rénovation énergétique, suivi Airbnb, impacts du PLH sur l'économie locale...

LES LIVRABLES

- En 2023, première structuration de l'observatoire et premiers résultats disponibles.
- Déploiement en 2024.

N° 3208

Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique

CHEFFE DE PROJET

Audrey NAULIN

- 2023
- 2024

L'Audiar réalise chaque année des documents d'analyse et de synthèse permettant de mieux appréhender les évolutions du marché de l'habitat sur la Communauté de communes de la Bretagne Romantique. Les analyses portent sur les différents segments de marchés de l'habitat (construction neuve, immobilier d'occasion, terrains à bâtir, logement locatif social) afin d'en dégager les tendances lourdes, et les mettre en parallèle des évolutions observées sur les marchés rennais et malouins.

LES LIVRABLES

- Note annuelle sur la construction neuve.
- Note annuelle sur le marché immobilier d'occasion.
- Note annuelle sur le logement locatif social.
- Note annuelle soit sur le marché des terrains à bâtir soit sur un sujet spécifique demandé par l'EPCI.

N° 3209

Tableau de bord de suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer

CHEFFE DE PROJET

Héloïse PERLEIN

- 2023
- 2024

Depuis 2021, l'Audiar réalise les tableaux de bord annuels de suivi du PLH exécutoire de Lamballe Terre & Mer. En 2023, sera produit le tableau de bord portant sur l'année 2022. Composé de 2 volets d'indicateurs, il aura pour vocation de faire le point sur la réalisation des principales fiches-actions du PLH et de contextualiser ou d'expliquer les conditions dans lesquelles les objectifs sont atteints ou non. Il visera également à proposer un suivi synthétique des marchés immobiliers pour mieux appréhender la conjoncture immobilière. En complément de ce travail habituel, l'agence sera également chargée de réaliser le bilan à mi-parcours (2020 à 2022) du PLH conformément aux attentes de l'État (documents de référence du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement – CRHH).

LES LIVRABLES

- Tableau de bord de suivi du PLH de l'année : support détaillé sous forme de diaporama déclinant données, tableaux, graphes, cartes et analyses.
- Rédaction du bilan triennal 2020-2022 détaillé (2023).
- Diaporama de présentation synthétique du bilan pour restitution en CRHH (2024).
- Réunions de travail avec la collectivité et participation à la restitution au CRRH.

N° 3210

Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Amélie LEFOUR

- 2023
- 2024

L'Audiar accompagne Dinan Agglomération dans l'observation de ses marchés fonciers et immobiliers pour mieux appréhender leur fonctionnement, les évolutions à l'œuvre et les enjeux en matière d'accès au logement. L'observation permet également à la collectivité de disposer d'éléments de comparaison avec des territoires environnants ou comparables. Dinan Agglomération dispose ainsi d'analyses lui permettant le suivi de ses documents de planification et de sa politique de l'habitat.

L'Audiar poursuivra en 2023 et 2024 l'analyse des différents segments de marchés fonciers et immobiliers : construction neuve, terrain à bâtir pour maisons individuelles, mise en service de logement locatif social et suivi de la demande et des attributions, marché de l'immobilier d'occasion, marché locatif privé et marché foncier non bâti. Des notes thématiques d'approfondissement pourront accompagner ces analyses.

En 2023, un approfondissement de la connaissance du parc locatif social, de son occupation et de l'activité des demandes et des attributions de logements locatifs sociaux a été réalisé. Dinan Agglomération disposera ainsi d'un diagnostic complet préalable indispensable aux travaux de définition de sa politique d'attribution et à la mise en place de la cotation de la demande, que la collectivité doit réaliser dans l'année.

De plus en 2024, l'Audiar accompagnera les travaux de révision du SCoT en proposant des analyses sur l'impact du vieillissement et sur les projections des ménages. D'autre part, un éclairage sera réalisé sur les résidences secondaires à partir des différentes sources de données existantes.

LES LIVRABLES

- Notes d'analyses des marchés échelonnées tout au long de l'année en fonction de la disponibilité des données sources.
- Selon les années, note d'analyse détaillée ou mise à disposition des données.
- Les travaux sur l'approfondissement de la connaissance du parc locatif social et de son occupation et de son activité.
- Accompagnement à la mise en place de la cotation de la demande.

N° 3211

Étude du logement des travailleurs saisonniers sur Dinan Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Karine BAUDY

- 2023
- 2024

Dans le cadre du Programme d'Orientations et d'Actions de son PLUih et de sa stratégie communautaire en matière de tourisme, Dinan Agglomération souhaite réaliser une étude spécifique sur le logement des travailleurs saisonniers, première action en faveur de l'attractivité de la destination touristique Dinan-Cap Fréhel pour l'emploi des travailleurs saisonniers. Par ailleurs, 3 communes du territoire labellisées « communes touristiques classées » doivent, à ce titre, réaliser un diagnostic sur les saisonniers et leurs besoins en logement.

L'étude que conduira l'Audiar doit permettre de bénéficier d'un socle de connaissances sur les saisonniers, leur mobilité, leurs besoins et pratiques en hébergement, l'état des lieux de l'offre et des solutions déjà existantes sur le territoire et le repérage d'expériences sur d'autres territoires. Elle doit également viser une portée opérationnelle à travers un plan d'actions partagé avec les partenaires, employeurs et autres acteurs privés ou publics intéressés à la problématique.

LES LIVRABLES

- Diagnostic.
- Proposition d'une feuille de route d'actions.
- Partage dans différentes instances de suivi de l'étude.

N° 3212

Cotation de la demande de logements sociaux et suivi de la CIA de Saint-Malo Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Amélie LEFOUR

- 2023
- 2024

En 2023 et 2024, l'Audiar assistera Saint-Malo Agglomération pour mettre en place la cotation de la demande de logements sociaux. Lors de la première phase de construction de ce dispositif, en 2023, l'assistance de l'Audiar portera sur la réalisation d'un état des lieux de la demande et de l'activité des attributions. Cette analyse sera menée à partir des données disponibles dans Imhoweb et des données des bailleurs. L'assistance de l'agence à la collectivité portera également sur l'établissement de la liste des critères de cotation (ménages prioritaires, critères "locaux"...). En 2024, l'Audiar accompagnera la collectivité à mener à bien ses travaux sous forme d'un appui à l'animation de réunions avec les élus et les partenaires et de réponses ponctuelles aux questions des techniciens.

Par ailleurs, l'Audiar assistera Saint-Malo Agglomération pour l'actualisation des indicateurs sur le Quartier Politique de la Ville « La Découverte » de Saint-Malo. Afin d'alimenter la Conférence Intercommunale du Logement de 2024, l'Audiar analysera l'évolution du parc de logements sur ce QPV (notamment la diversification de l'offre), ainsi que l'évolution de l'occupation des logements locatifs sociaux. Les données actualisées permettront de situer l'évolution du QPV par rapport à l'évolution observée sur le reste de la ville de Saint-Malo et de l'agglomération. Un important travail de traitements statistiques et géographiques des données est nécessaire en amont de l'analyse et est très dépendant de la mise à disposition des données des enquêtes OPS 2020 et 2022 par les bailleurs présents sur Saint-Malo Agglomération.

En 2024, dans le cadre du nouveau Contrat de Ville 2024-2030 et des dispositifs de suivi, l'Audiar sera amenée à actualiser les données de l'observatoire du quartier prioritaire de la Découverte, sur la base notamment des données mises à disposition par l'Insee.

LES LIVRABLES

- État des lieux de la demande et des attributions de logements sociaux.
- Note sur l'évolution du parc de logements locatifs sociaux et profils des locataires sur le QPV La Découverte.
- Accompagnement à la mise en place de la cotation de la demande.
- Actualisation de l'observatoire du QPV La découverte.

N° 3213

Politique d'attribution du logement social sur Lamballe Terre & Mer

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

- 2023
- 2024

En 2022, l'Audiar a accompagné Lamballe Terre & Mer pour la mise en place de la 1^{ère} Conférence intercommunale du logement (CIL). L'installation de cette instance engage la collectivité dans la définition de sa politique d'attribution de logements locatifs sociaux. En 2023, la collectivité devra élaborer un document cadre et ses déclinaisons opérationnelles : Convention intercommunale d'attribution (CIA) et Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID) dont la mise en place de la cotation.

Dans ce cadre, l'Audiar réalisera en 2023, un diagnostic approfondi du parc locatif social, de son occupation ainsi que des demandes et des attributions de logements locatifs sociaux. Cet état des lieux est indispensable à la définition de la politique d'attribution de Lamballe Terre & Mer et est préalable au déploiement de ses dispositifs. En outre, l'Audiar apportera un appui à l'animation de réunions avec les élus et les partenaires ainsi que des réponses ponctuelles aux questions des services.

Lamballe Terre & Mer a validé début 2024 sa Convention Intercommunale des Attributions (CIA), dont une des Fiches Action porte sur la mise en place d'un suivi et d'une évaluation de cette politique. La collectivité demande à l'Audiar d'assurer ce suivi par la réalisation d'un bilan actualisé, avec les données 2023, des demandes et des attributions de logements sociaux sur le territoire, en portant une attention particulière à l'analyse des indicateurs de la CIA. Ce bilan sera présenté en Conférence Intercommunale du Logement à l'automne 2024.

LES LIVRABLES

- Diagnostic (au 1^{er} semestre 2023).
- Assistance ponctuelle à l'animation de réunions et réponses aux questions des services de la collectivité.
- Bilan 2023 de la demande et des attributions / zoom sur les indicateurs de suivi de la CIA.

Observatoire habitat - foncier de Saint-Malo Agglomération

CHEFFE DE PROJET

**Karine
BAUDY**

● 2024

NOUVEAUTÉ

La Loi Climat et Résilience d'août 2021 fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux programmes locaux de l'habitat (PLH) en observatoire de habitat-foncier. Ces observatoires assurent le suivi des prix du foncier et l'optimisation de son utilisation, pour permettre la production de logements à prix maîtrisés, tout en veillant à une gestion économe des espaces et à limiter l'artificialisation des sols.

L'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que de l'offre foncière disponible réalisée par l'observatoire habitat-foncier tel que défini dans la Loi Climat et Résilience intègre 4 principaux volets :

1/ le suivi des marchés foncier et immobilier ;

2/ les perspectives de mobilisation et d'utilisation des terrains et bâtiments (gisements), notamment ceux susceptibles d'accueillir des logements ou des activités économiques. Ce volet ne sera pas traité en 2024 ;

3/ le suivi des données du parc de logements locatifs sociaux, du parc de logements en accession sociale à la propriété et du parc de logements privés, ainsi que le repérage des situations de vacance, d'habitat indigne, de copropriétés dégradées ;

4/ le suivi de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.

Ce nouvel observatoire habitat-foncier sera coconstruit avec les services de Saint-Malo Agglomération.

LES LIVRABLES

- En 2024, première structuration de l'observatoire et premiers résultats disponibles.

3.3. Modes de vie et cohésion sociale

N° 3301 Suivi des dynamiques sociales

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

- 2023
- 2024

La cohésion sociale est un pilier du projet de territoire de la Métropole rennaise. La complexité de cette thématique nécessite des travaux à différentes échelles géographiques (quartier de la politique de la ville, commune, EPCI, aire d'attraction, département...) pour saisir les évolutions sociales et les relations qu'entretiennent les habitants avec leurs espaces de vie. En 2023 et 2024, l'Audiar produira différents travaux de suivi des dynamiques sociales.

Tout d'abord, un suivi des Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Rennes Métropole sera réalisé avec d'une part un tableau de bord mobilisant les données des observatoires de l'agence (démographie, habitat, économie, commerce, mobilité...) et d'autre part des zooms thématiques (ex : précarité énergétique, profil des ménages acquéreurs, biodiversité/renaturation...). En 2024, un travail plus approfondi sera mené sur l'analyse de la fréquentation des équipements en QPV.

L'Audiar co-produira également deux types de travaux en collaboration avec l'Apras :
1/ une nouvelle édition de l'observatoire des données sociales (ODS), outil de connaissance produit tous les deux ans destiné à éclairer les réflexions des élus sur les réalités sociales du territoire et leurs évolutions et pour lequel l'agence sera plus particulièrement mobilisée sur la thématique logement et participera avec l'Apras à l'appropriation, la valorisation et l'animation de l'outil ;

2/ une actualisation des indicateurs jeunesse de Rennes Métropole sur la plate-forme numérique, coconstruite en 2019 avec l'Apras et la mission jeunesse de Rennes Métropole. Par ailleurs, l'Audiar procédera à l'analyse de l'évolution de la ségrégation spatiale à l'échelle de Rennes Métropole et de l'Aire d'attraction de Rennes (AAV). Il s'agira en 2023, dans la poursuite de la note publiée fin 2022 en partenariat avec l'Insee, d'analyser plus finement les évolutions à l'œuvre.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Finalisation et valorisation des monographies QPV.
- Mise en place de l'Observatoire des QPV en 2024 (tableau de bord dont les données restent à définir).
- Actualisation de l'ODS au 2nd semestre 2023 pour une diffusion début 2024 et présentation en GT Solidarités en mars 2024.

En 2024 :

- Zooms thématiques : profil des ménages acquéreurs, fréquentation des équipements, biodiversité/renaturation...
- Mise à jour de l'outil numérique indicateur jeunesse.
- Note d'analyse sur l'évolution de la ségrégation spatiale.

N° 3302 Prospectives sur le vieillissement de population

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

- 2023

À horizon 2040, un Breillien sur 4 aura 65 ans et plus contre 1 sur 5 aujourd'hui. La transition démographique est à l'œuvre. L'Audiar poursuivra ces travaux prospectifs sur l'impact du processus de vieillissement sur les politiques publiques. La première phase de diagnostic qui a permis notamment d'alimenter la démarche « Rennes Métropole, amie des Aînés » et la révision du PLH de Rennes Métropole sera valorisée à travers la publication de plusieurs notes. Un éclairage sur l'écosystème du vieillissement sera également proposé.

LES LIVRABLES

- Série de notes sur les enjeux du vieillissement dans Rennes Métropole.

- Participation aux différents travaux de la Métropole sur le vieillissement.

N° 3303

Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale sur Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

- 2023
- 2024

Les démarches de suivi-évaluation du Contrat de ville et du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) sont portées par Rennes Métropole. L'Audiar fait appel à ses différents travaux et observatoires dans le domaine de l'habitat notamment pour mettre à disposition des données et indicateurs participant au suivi/évaluation de ces dispositifs. L'agence alimente également les travaux des instances techniques et de pilotage auxquelles elle participe.

Par ailleurs, Rennes Métropole a adopté en 2022 sa Stratégie métropolitaine des solidarités dont une des mesures phares porte sur l'élaboration d'un schéma métropolitain d'accès aux droits. L'Audiar accompagnera la collectivité dans la première phase de diagnostic en 2023 et participera, en 2024, aux travaux de la phase 2 réalisée par l'APRAS. Elle sera également sollicitée en fin 2024 à la réflexion sur les indicateurs de suivi des actions du Schéma métropolitain des solidarités.

En 2023 et 2024, l'Audiar sera également amenée à contribuer aux travaux de préparation du futur Contrat de ville 2024-2030. En 2024, l'Audiar pourrait être plus particulièrement sollicitée sur des travaux relatifs aux transitions et à la Data.

LES LIVRABLES

- Actualisation des données et indicateurs logement pour le suivi du contrat de ville.
- Actualisation des indicateurs logement pour le suivi-évaluation du projet NPNRU.
- Contribution à l'état des lieux préalable au nouveau Contrat de Ville et aux travaux accompagnant sa mise en œuvre.
- Étude préalable au schéma métropolitain d'accès aux droits et contribution à la phase 2 et à la réflexion sur les indicateurs de suivi.

N° 3304

Évolutions des modes de vie

CHEFFE DE PROJET

Marine
GIRAUD

- 2024

Quels seront nos modes de vie demain ? À l'heure des transitions (écologique, numérique, démographique et citoyenne), cette question se pose et s'impose. De grandes transformations sont à l'œuvre et induisent d'ores et déjà une évolution de nos modes de vie. Mais elles nous encouragent aussi à envisager d'autres changements majeurs, notamment dans nos pratiques quotidiennes de consommation ou de mobilité. La prise en compte des modes de vie dans les politiques publiques apparaît de plus en plus nécessaire face au défi des transitions.

Ce projet a pour objectif d'éclairer les partenaires de l'agence sur les évolutions de modes de vie passées, en cours et futures et leurs impacts sur les politiques publiques.

D'autre part, une réflexion sur le bien-être territorial, sa mesure et son suivi sera menée au cours de l'année 2024. Qu'est-ce qui fait qu'on se sent bien sur son territoire ? comment rendre compte de ce bien-être ? Les résultats de ces travaux pourront être versés à terme au Baro'Métropole.

LES LIVRABLES

- Notes pour rendre compte des tendances lourdes et émergentes (reconfiguration des rapports sociaux, modes de vie à l'heure du changement climatique, le rapport au travail, aux espaces publics...).
- Temps fort sur les modes de vie.

Axe 4

Coopérations territoriales

4.1. Coopérations de proximité

N° 4101 **Prospective spatialisée des besoins de foncier logistique**

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

- 2023
- 2024

Dans la continuité des travaux menés en 2022 dans le cadre de l'appel à projet national « observatoire de la logistique urbaine durable » et du contrat de coopération renouvelé à l'automne 2022 (recensement des bâtis liés à l'activité logistique, estimatif des livraisons liées au e-commerce, lancement de la démarche prospective foncier logistique avec les EPCI et SCoT du contrat de coopération), l'Audiar finalisera en 2023 ces travaux, en particulier la question prospective sur le foncier logistique à l'échelle de l'aire urbaine élargie rennaise. Ces travaux s'articuleront avec le projet sur la logistique urbaine, également mené par l'agence.

Il s'agira pour l'Audiar de continuer à développer et finaliser les livrables de l'appel à projet « observatoire de la logistique urbaine durable » ainsi que les outils d'observation et d'analyse de l'activité logistique à l'échelle du contrat de coopération. Il s'agira également de continuer les travaux prospectifs sur le foncier logistique en lien avec les territoires membres du contrat de coopération et les partenaires de l'Audiar (DREAL, DDTM, CEREMA et représentants des professionnels ORTB et BSC).

En 2024, une synthèse des travaux prospectifs sur le foncier logistique sera publiée.

LES LIVRABLES

- Livrables de l'appel à projet (méthode recensement des entrepôts et livraisons liées au e-commerce, grilles d'analyse prospective, analyse des aires de livraisons et flux de marchandises en lien avec le projet logistique urbaine de la métropole rennaise).
- Contribution aux réunions du contrat de coopération.
- Contribution aux travaux des SCoTs sur le volet logistique.
- Synthèse des travaux prospectifs logistique en 2024.

N° 4102 **Appui au contrat de coopération**

CHEFFE-DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

- 2023
- 2024

Le contrat de coopération renouvelé a été adopté en automne 2022 par 16 intercommunalités, l'État et la Région. Il se décline en quatre axes de travail coopératif : les mobilités, l'aménagement et le développement économique, les transitions écologiques et le tourisme. Depuis 2017, l'Audiar accompagne la démarche, par des études diagnostic-enjeu, l'animation des partenaires et la veille prospective.

L'Audiar apportera un appui à la démarche, sur trois des quatre volets de cette coopération :

1/ partage des travaux sur la logistique (cf. projet 4101) pour le volet aménagement économique ;

2/ exploitation de l'EMD Fréquence + avec le CEREMA (cf. projet 1401) pour le volet mobilité ;

3/ appui à la démarche de coopération autour du fluvestre pour le volet tourisme ;

4/ participation au programme de recherche « POPSU Métropoles » pour le volet transitions.

Le programme POPSU (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Il vise notamment à produire de la connaissance sur les territoires et leurs mutations, intensifier les liens entre praticiens et chercheurs, permettre des comparaisons et des mises en réseau nationales voire internationales. Le thème de la recherche à laquelle sera associée l'Audiar porte sur le croisement de la coopération territoriale et des questions liées aux transitions, à l'adaptation et la résilience des territoires face aux impacts du changement climatique. L'équipe de recherche en cours de constitution sera animée par la Chaire TMAP de Science Po Rennes. L'Audiar apportera son appui aux chercheurs via son dispositif d'observation des dynamiques territoriales locales et de veille prospective.

LES LIVRABLES

- Participation aux groupes de travail du Contrat de coopération (volets mobilité, aménagement économique et tourisme).
- Réflexion et diagnostic préalable à l'élaboration d'un schéma fluvestre.
- Concernant le POPSU :
- Appui à la mobilisation du réseau des acteurs.
- Aide à la valorisation des travaux POPSU dans le cadre de temps forts et de la finalisation des supports dans un objectif d'appropriation et large communication.

N° 4103

Analyse et objectivation des équipements d'attractivité supra-communale

CHEFFE DE PROJET

**Amélie
LEFOUR**

- 2023
- 2024

Cette étude vise à qualifier et à analyser les différents types d'équipements de rayonnement supra-communal et à en définir leur attractivité.

Dans la perspective du prochain Contrat de Territoire entre le Département et Rennes Métropole, ces travaux visent à fournir des éléments de connaissance et d'objectivation pour les échanges avec les communes. Par ailleurs, à la demande de Rennes Métropole, il est prévu, en 2024, d'intégrer à l'analyse quelques équipements rennais (à définir), notamment ceux présents dans les QPV. Ces données viendront alimenter l'observatoire des QPV mis en place par l'Audiar (cf. projet 3301).

Cette étude lancée en 2022 a démarré par l'actualisation de l'état des lieux des équipements communaux et le recensement des projets d'équipements. Elle a aussi permis de cerner des attributs ou qualités d'un équipement qui exercerait un « rayonnement supra-communal » ou une attractivité qui dépasse les limites de sa commune d'implantation. À partir de ces éléments, il conviendra en 2023 de poursuivre la réflexion en y associant les communes et de conduire une enquête auprès des associations et des services municipaux pour déterminer l'origine géographique des adhérents aux activités et dresser des cartes de rayonnement d'équipements.

LES LIVRABLES

- Rapport d'enquête (carte, données, analyse).

N° 4104

InterSCoT d'Ille-et-Vilaine

CHEF DE PROJET

**Gabriel
BOUDIER**

- 2023
- 2024

Animé par la DDTM 35 et l'Audiar, l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine est une démarche de coopération et de coordination entre les SCoT qui s'attache à identifier les enjeux communs auxquels les SCoT du département sont confrontés. L'InterSCoT est également un espace d'échange et de dialogue sur la planification territoriale à grande échelle. Ses principaux objectifs sont la mise en cohérence des SCoT et la prise en compte des effets de frontières, le partage de sujets communs et l'échange des bonnes pratiques entre les élus et les équipes techniques ainsi que l'élaboration éventuelle de contributions ou prises de positions communes. Chaque année, le programme de travail collaboratif est précisé avec les Présidents des SCoT en fonction de l'actualité, de l'acuité d'une thématique utile à partager (par exemple le ZAN) ou de sujets à approfondir en commun (par exemple l'urbanisme commercial ou la logistique). Les livrables de la démarche varient en fonction des attendus exprimés.

LES LIVRABLES

- Animation des groupes de travail et comités de pilotage.
- Apport de connaissance sur sujets approfondis chaque année.
- Co-organisation avec la DDTM 35 et les SCoTs de temps forts éventuels
- à destination des élus de SCoT, EPCI et communes en charge de l'aménagement du territoire.

4.2. Coopérations métropolitaines

N° 4201 **Pôle Métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)**

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

● 2023

● 2024

Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne rassemble Rennes Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole et Angers Métropole autour d'échanges de savoir-faire, de renforcement des liens dans les domaines du développement économique, des infrastructures de transports, de la promotion du développement durable et de l'innovation. En 2023 et 2024, les agences d'urbanisme des membres du PMLB (ADEUPa, Audiar, Aura et AURAN) accompagneront le Pôle métropolitain Loire Bretagne dans l'organisation d'un 3^{ème} rendez-vous sur les « alliances des territoires » qui se déroulera à Brest le 26 novembre 2024.

Le rendez-vous se propose d'être un moment de dialogue autour des enjeux de coopérations au service des transitions.

Il s'agira d'apporter un appui à la préparation de la rencontre (questionnaire préparatoire, identification des problématiques, repérage d'experts), à son déroulement (animation d'ateliers) et à la capitalisation des échanges (synthèse).

LES LIVRABLES

- Évènement « alliances des territoires » 2024.



Axe 5

Urbanisme et aménagement

5.1. Prospective urbaine

N° 5101 Les défis de l'aire d'attraction de Rennes

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2023

À la demande de Rennes Métropole dans le cadre des coopérations avec les EPCI voisins, l'Audiar amorce une réflexion prospective sur le devenir de l'aire d'attraction de la ville de Rennes (AAV) à l'horizon d'une trentaine d'années. Cette démarche poursuit un triple objectif :
1/ construire un diagnostic partagé entre EPCI voisins de la Métropole, à l'échelle de l'AAV, support d'une discussion sur les coopérations possibles et nécessaires dans le cadre du contrat de coopération ;

2/ collecter les données à l'échelle de l'AAV afin de les mobiliser ensuite suivant les périmètres d'études choisis afin de mobiliser les autres EPCI et/ou SCoTs intéressés ;

3/ explorer les futurs possibles et proposer des scénarios pour le territoire.

Après avoir produit en 2022, les premiers éléments de diagnostic, en 2023 l'Audiar aura pour objectif d'identifier et préciser les grands défis auxquels l'AAV sera confrontée dans les 30 prochaines années. Cette démarche sera menée dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Rennes. Les éléments de diagnostic traités en 8 volets (démographie, habitat, économie et logistique, équipements et armature urbaine, transports et déplacements, paysages, ressources naturelles avec une approche spécifique sur la question de l'eau, agriculture) seront documentés à l'échelle du pays de Rennes. Ils seront également utiles pour nourrir la réflexion des ateliers d'élus mobilisés pour définir des pistes stratégiques préfigurant le Plan d'Aménagement Stratégiques (PAS) du SCoT révisé.

Par ailleurs, le diagnostic produit à l'échelle de l'AAV et les expertises de l'agence pourront être mobilisés pour contribuer à l'animation des coopérations de proximité.

LES LIVRABLES

- Document de synthèse des enjeux en huit volets.
- Un atlas cartographique.
- Synthèse des enjeux (diaporama).
- Contributions expertes aux coopérations territoriales en fonction des demandes.

N° 5102 Zooms programmatiques suite aux études quadrant trambus : Saint-Jacques Gaîté

CHEFFE DE PROJET

Anaïs
LEMEUR

● 2023

● 2024

Ces zooms programmatiques ont pour objectif d'explorer les potentiels d'aménagement de secteurs identifiés dans les études quadrants du programme réalisé en 2021. Une fois rappelés les projets en cours et les principales caractéristiques du site d'étude, le travail consistera à proposer une première entrée programmatique au regard des enjeux liés à l'arrivée de l'infrastructure TramBus. Sur cette base, l'étude proposera de décliner, analyser et comparer plusieurs scénarios de développement permettant aux communes et à la Métropole d'arbitrer sur la vocation et la programmation de ces secteurs.

Pour chaque site retenu, l'Audiar préparera des ateliers techniques, associant les services de Rennes Métropole et des communes faisant l'état des projets, réalisera des entretiens avec les acteurs de la zone, préparera deux ateliers d'élus (état des lieux et définition des enjeux) et rédigera un livre blanc du site.

En 2023, l'agence s'est mobilisée sur le Parc d'activités de la Rigourdière. En 2024, un travail similaire sera engagé sur le site Saint-Jacques Gaîté.

LES LIVRABLES

- En 2023 :
 - Diaporama de présentation des enjeux et objectifs de la ZA de la Rigourdière.
 - Livret 1 : diagnostic du site.
 - Livret 2 : enjeux.
 - Rédaction du livre blanc du site.
- En 2024 :
 - Diaporama de présentation des enjeux et objectifs du secteur de la Gaîté (Saint-Jacques-de-la-Lande).
 - Livret 1 : diagnostic du site.
 - Livret 2 : enjeux.
 - Rédaction du livre blanc du site.

N° 5103

Site stratégique de la route de Lorient de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Camille
MORAND

ANNULÉ

Le secteur « Porte de Lorient » a été identifié comme site stratégique dans le SCoT du Pays de Rennes pour ses enjeux d'entrée de ville, de mobilité et de requalification de la zone d'activités (ZA). C'est également le lieu de confluence entre la Flume, la Vilaine et le ruisseau du Pont Lagot, matérialisé par le parc de la confluence espace aujourd'hui très confidentiel mais aux forts potentiels. Sur l'autre rive de la Vilaine, les aménagements de cheminements doux engagés par le projet Vallée de Vilaine accentuent les usages de loisirs et la fréquentation de cette entrée de ville.

Aujourd'hui, la porte de Lorient apparaît comme une entrée ville hybride, à la croisée d'une zone d'activité historique et d'un grand parc de loisirs agro-naturel métropolitain. L'enjeu du traitement de la lisière urbaine et de la transition entre ces différents espaces apparaît incontournable.

Une fois rappelés les projets en cours et les principales caractéristiques du site d'étude, le travail de l'Audiar consistera à proposer une première entrée programmatique au regard des enjeux liés à l'aménagement de cette frange urbaine. Sur cette base, l'étude proposera de décliner, analyser et comparer plusieurs scénarios d'aménagement permettant aux communes et à la Métropole d'arbitrer sur la vocation et la programmation de ce secteur. Une synthèse sera rédigée permettant de fournir un livre blanc du projet qui alimentera les documents préparatoires à des phases opérationnelles (cahiers des charges, PLUi...).

LES LIVRABLES

- Animation d'ateliers techniques avec les techniciens des services de Rennes Métropole.
- Livret 1 : diagnostic du site.
- Livret 2 : enjeux.
- Rédaction du livre blanc du site.

N° 5104

Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain (Rennes Métropole)

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023

L'Audiar continuera sa mission d'accompagnement de Rennes Métropole dans la mise en place d'une stratégie foncière qui réponde aux objectifs du ZAN.

Cette stratégie foncière se déclinera dans l'ensemble des politiques de planification de la Métropole et notamment dans la mise en œuvre du PLUi pour les décennies à venir et pour les réflexions sur les prochains PLH.

Ainsi, l'Audiar a proposé en 2022 une méthode d'identification, hiérarchisation et qualification des gisements potentiels de renouvellement urbain en s'inspirant de celle de l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Cette méthode a été consolidée auprès des services et de quelques communes en 2022. Elle sera déployée en 2023 sur l'ensemble du territoire de la métropole afin d'accompagner la mise en œuvre du ZAN.

LES LIVRABLES

- Atlas cartographique.
- Notes méthodologiques.
- Synthèse des capacités de densification.

N° 5105

Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain sur la CC Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023

● 2024

L'Audiar accompagne le Pays de Rennes dans la révision de son SCoT, notamment pour l'élaboration d'une stratégie de réduction de la consommation foncière basée sur l'identification des potentiels de renouvellement urbain en réponse aux objectifs du ZAN. En 2022, l'Audiar a engagé une analyse sur Rennes Métropole visant à identifier les potentiels fonciers de renouvellement urbain dans les tissus bâtis mixtes s'inspirant de la méthode de l'Établissement Public Foncier de Bretagne.

En 2023, les trois autres EPCI du Pays disposeront d'une méthode reproductible et cohérente à l'échelle du SCoT, proposée par l'Audiar, pour étudier les potentiels fonciers de renouvellement urbain. Plus précisément, dans une première phase, cette méthode identifiera sur la base d'indicateurs homogènes, par commune dans la tâche urbaine identifiée au SCoT, les unités foncières cibles qui pourraient faire l'objet d'une opération de renouvellement urbain. Une deuxième phase méthodologique évaluera les potentiels afin de les hiérarchiser en fonction de leurs contraintes et opportunités pour nourrir la stratégie foncière de la collectivité.

Liffré-Cormier Communauté activera son étude de gisements fonciers par ses propres moyens selon cette méthode. La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté ont demandé à l'Audiar de réaliser cette étude des surfaces disponibles et optimisables pour du renouvellement urbain dans les zones urbaines mixtes.

Enfin, l'Audiar réalisera une synthèse consolidant les potentiels à l'échelle du SCoT.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Atlas cartographiques et inventaires des gisements fonciers pour les EPCI demandeurs.

En 2024 :

- Synthèse des capacités de densification à l'échelle du pays de Rennes.
- Notes méthodologiques.

N° 5106

Intensification des usages dans la ville

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

- 2023
- 2024

Les enjeux de sobriété foncière portés par l'objectif de zéro artificialisation nette obligent les villes à repenser leur fonctionnement et l'usage des espaces urbains. À l'heure où l'on débat activement sur la densité urbaine des métropoles, certains espaces urbains restent sous-utilisés la plupart du temps.

De nouveaux usages, de nouveaux rapports à l'espace vont devoir se dessiner et dessiner la ville de demain. Mieux utiliser les espaces déjà construits semble une évidence. Les enjeux de transition énergétique nous obligent à plus de sobriété, foncière d'abord, mais aussi en termes de ressources (consommation énergétique, matériau de construction...).

Les bénéfices d'un usage intense se retrouvent aussi ailleurs, dans une dynamique sociale renouvelée, une ville des proximités à nouveau possible avec une augmentation de l'offre pour les usagers, la réduction des coûts immobiliers et l'opportunité d'une desserte transports en commun rendue optimale par la densité population et emploi à proximité des arrêts.

L'intensification d'usage de ces lieux est peut-être une des clés pour des villes plus résilientes. Plusieurs pistes d'actions peuvent être explorées ; l'évolution des tissus pavillonnaires, des espaces de bureau, la modernisation des centres commerciaux, le stationnement en ville et l'utilisation rationnelle des bâtiments publics.

L'objet de cette étude sera d'explorer ces pistes à l'échelle de la métropole afin de donner un caractère opérationnel à cette réflexion et de proposer, au moyen d'exemples concrets, un certain nombre de bonnes pratiques qui permettent de répondre aux objectifs d'une intensification urbaine.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Note 1 : Problématique de l'intensification urbaine.

En 2024 :

- Notes 2 : Intensification des tissus pavillonnaires.
- Note 3 : Les immeubles de bureau.
- Note 4 : La place du stationnement en ville.
- Note 5 : L'évolution des centres commerciaux.

5.2. Paysages

N° 5201 Valorisation des paysages de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Camille
MORAND

● 2023

L'Audiar finalisera en 2023 sa contribution à plusieurs projets de paysages conduits en 2022. Il s'agira en premier lieu du projet de sentier métropolitain avec une mise en forme du tracé dans le cadre d'ateliers de branches. Après avoir travaillé sur l'itinéraire à l'échelle fine, il s'agira pour 2023 de remettre en propre les tracés et organiser la géodata pour préparer son exploitation par Rennes Métropole. Il s'agira également d'accompagner Destination Rennes dans sa mission de reprise de la coordination du projet sentier métropolitain. Par ailleurs, l'Audiar finalisera l'étude de valorisation paysagère et patrimoniale du secteur Vilaine Amont.

LES LIVRABLES

- Pour le sentier métropolitain : 3 derniers ateliers de branches, livraison de données géolocalisées (tracés retenus) et cartographie numérique.
- Pour Vilaine Amont : un schéma d'aménagement illustré.

N° 5202 Mise en œuvre de l'OAP paysagère du PLUi de Rennes Métropole : lisières urbaines

CHEFFE DE PROJET

Anaïs
LEMEUR

○ 2023

● 2024

Le PLUi a permis de spatialiser un certain nombre d'enjeux paysagers dans les OAP intercommunales. Parmi ceux-ci, les vues significatives et les fenêtres paysagères sont des éléments qui ont été pointés lors des études sur la valorisation des cours d'eau. Le désir manifeste de mettre en valeur le paysage se heurte à une complexité apparente de mise en œuvre. Par ailleurs, la mise en œuvre du ZAN va dessiner des limites durables des villes et conséquemment les modalités de traitement durable des lisières urbaines. Les OAP peuvent selon le code de l'urbanisme « *définir les actions et opérations nécessaires pour protéger les franges urbaines et rurales, (...) définir les conditions dans lesquelles les projets de construction et d'aménagement situés en limite d'un espace agricole intègrent un espace de transition végétalisé non artificialisé entre les espaces agricoles et les espaces urbanisés, ainsi que la localisation préférentielle de cet espace de transition* ».

Si ces sujets sont traités en termes d'orientations dans l'OAP paysagère du PLUi, un travail de réflexion est à conduire pour définir comment passer d'un document d'intentions à une dimension opérationnelle avec d'éventuelles contraintes réglementaires. L'Audiar propose de se pencher sur les rouages de la construction des paysages métropolitains et d'évaluer les capacités d'action de la Métropole.

L'animation d'un groupe de travail permettra de baliser la mise en œuvre de l'OAP paysage pour passer de simples recommandations à un programme d'aménagement opérationnel ou à des contraintes réglementaires.

LES LIVRABLES

- Animation d'ateliers techniques avec les services de Rennes Métropole.
- Propositions de moyens réglementaires et d'outils de mise en œuvre des orientations d'aménagement de l'OAP.
- Livret de recommandations architecturales et urbaines.
- Restitution des résultats en comité de pilotage PLUi de Rennes Métropole.

5.3. Espace public

N° 5301 Espace public et stationnement

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

- 2023
- 2024

Par l'exploitation des données géolocalisées portant sur la population, le logement, l'emploi et les types d'activités présents, l'étude de l'Audiar permettra de mieux définir les besoins capacitaires de l'espace public en ce qui concerne le stationnement des vélos, des voitures particulières et des aires de livraisons. Ce travail de R&D permettra de caler un modèle de calcul ajustable aux besoins exprimés par les services gestionnaires de la voirie. Il pourra servir, en parallèle, à la mise au point des normes de stationnement du PLUi afin d'alimenter la modification prévue sur ce sujet. Par ailleurs, l'Audiar participera au travail sur la réglementation du stationnement en apportant des éléments à partir des données disponibles.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Fiche test sur un quartier.

En 2024 :

- Mise au point d'un outil d'exploitation des données.
- Synthèse des résultats : offres et besoins en stationnement

N° 5302 La ville marchable

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

- 2023
- 2024

La place du piéton dans l'espace public est mise en question par le développement du vélo et l'arrivée de micro-véhicules roulants motorisés ou non. Le développement des trottinettes électriques, la multiplication des pistes pour les vélos, le trafic des transports en commun accentuent la complexité des aménagements de l'espace public. La lisibilité du parcours piéton en devient plus chaotique pour l'utilisateur. Le piéton devrait pouvoir se sentir à l'aise dans l'espace public et se déplacer aussi simplement qu'un cycliste ou qu'une personne véhiculée. Il s'agit là d'un enjeu important pour le vivre ensemble en ville mais aussi un enjeu de santé publique.

Il s'agira pour l'Audiar de conduire une étude pour objectiver la place du piéton dans l'espace public aujourd'hui en identifiant les différentes pratiques, marche seule ou multimodalité. Il s'agira également de comprendre les attentes et les besoins des piétons afin de faire ressortir les principaux enjeux de « la ville marchable de demain ». Après un premier temps sur l'état de l'art et les politiques mises en œuvre dans différentes villes, l'étude analysera en 2024 les pratiques des marcheurs en confrontant les données issues de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) 2018 et une enquête terrain. À l'issue de ce travail, l'Audiar retiendra des orientations pouvant aiguiller une politique de la marche à l'échelle de la métropole.

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Note 1 : Note méthodologique. Objectifs et enjeux de l'étude au regard des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (2018).

En 2024 :

- Note 2 : État de l'art sur les politiques piétonnes mises en œuvre en France.
- Note 3 : les nouveaux modes d'aménagement favorables à la marche
- Note 4 : Enquête sur les usages des espaces publics : Quartier de la Courrouze.

La pratique de l'activité physique dans l'espace public

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023

● 2024

Les pratiques sportives dites « libres » et gratuites (hors club) en solo ou à plusieurs se développent de plus en plus dans l'espace public, non seulement pour des raisons d'évolutions de modes de vie mais aussi du fait des contraintes financières des ménages. Mieux comprendre ce phénomène et les besoins des usagers permet de mieux accompagner et encourager ces usages. Cela peut répondre ainsi à plusieurs objectifs : améliorer les conditions physiques des non-sportifs, faciliter l'accès à des équipements pour toutes les catégories de population, créer des lieux de sociabilité ou encore animer un quartier peu attractif. L'objectif de cette étude est de dresser un bilan de la situation actuelle et des usages qui se sont développés ces dernières années et d'en faire ressortir les principaux enjeux. Ce travail permettra également de nourrir les réflexions des communes sur la place du sport et des pratiques de loisirs dans l'espace public.

LES LIVRABLES

- Note de synthèse sur les tendances et les enjeux de la pratique sportive et des loisirs dans l'espace public. Bilan des entretiens utilisateurs réalisés à Rennes en 2022.

En 2024 :

- Note d'analyse d'entretiens avec les « programmeurs de l'espace public » et les associations d'usagers (veille et rencontres d'experts).
- Atlas des pratiques sportives à l'extérieur (sous réserve).
- Webinaire « pratiques sportives et de loisirs dans l'espace public ».

5.4. Planification

N° 5401 SCoT du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2023

● 2024

Depuis l'approbation du SCoT du Pays de Rennes en 2015, plusieurs évolutions législatives ont transformé l'environnement juridique des documents d'urbanisme et plus particulièrement des SCoT. Parmi celles-ci, la loi Climat et Résilience oblige à repenser profondément les stratégies des territoires pour s'inscrire dans une trajectoire de diminution par deux de la consommation du foncier d'ici 2030 et pour amorcer la trajectoire « Zéro Artificialisation Nette » d'ici 2050. Parallèlement, l'accélération du changement climatique oblige les territoires à amorcer en urgence la trajectoire Zéro Carbone d'ici 2050. Ces deux trajectoires nationales ambitieuses se croisent désormais à la question de la vulnérabilité socio-économique et environnementale du pays de Rennes, avec le défi de ne pas subir passivement les changements inéluctables à venir. L'objectif de la révision du SCoT du Pays de Rennes sera de repenser le projet de territoire à l'aune de ce nouveau cadre juridique.

L'année 2023 aura pour objectif d'animer une première phase d'études permettant d'actualiser les connaissances et les enjeux du territoire à l'aune du défi climatique. S'appuyant sur des séminaires d'élus, cette première phase d'étude s'attachera à comprendre et faire partager les défis auxquels devra répondre le Pays de Rennes dans les décennies à venir. Cela suppose une participation active des élus pour une meilleure appropriation des enjeux. Une deuxième phase sera consacrée à revisiter le projet de territoire au regard des résultats des séminaires. Outil d'accompagnement et de mobilisation des élus, l'élaboration de scénarios prospectifs permettront d'explorer les futurs possibles et d'alimenter le futur PADD et DOO du SCoT. L'année 2023 permettra ainsi la mise en place d'une méthode pour la rédaction du document SCoT, intégrant le suivi des études complémentaires et l'animation de la commission SCoT du Pays de Rennes.

En 2024, l'Audiar accompagnera la réalisation des pièces du dossier avec, en premier lieu, la rédaction du diagnostic du SCoT et de l'état initial de l'environnement sur la base des expertises produites lors des ateliers. La deuxième étape portera sur la contribution à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) qui remplacera le PADD du SCoT actuel. Ce projet sera proposé par l'Audiar sur la base de la synthèse du diagnostic territorial et des grands axes stratégiques issus de la première phase de travaux (ateliers et projet de territoire).

La troisième étape sera la construction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Sur la base des enjeux et axes de développement et leviers mobilisables, l'Audiar proposera des prescriptions d'aménagement pouvant être intégrées au DOO. Le pilotage de cette mission sera exercé par la commission SCoT du Pays de Rennes. Deux ateliers d'élus seront proposés pour la rédaction du PAS et du DOO.

LES LIVRABLES

- Présentation des enjeux et défis de la révision du SCoT, animation et synthèse d'ateliers d'élus, notes d'orientations pour un nouveau projet de territoire en 2023.
- Élaboration du diagnostic et état initial de l'environnement et contributions à la rédaction du Projet d'aménagement stratégique et du Document d'orientations et d'objectifs en 2024.
- Présentations en commission SCoT.

N° 5402 SCoT du Pays de Saint-Malo

CHEF DE PROJET

Gabriel BOUDIER

- 2023
- 2024

Le Pays de Saint-Malo s'est lancé dans la révision de son SCoT afin de mieux inscrire son territoire dans les engagements nationaux en matière de préservation du vivant, de lutte et d'adaptation face au changement climatique, et de sobriété foncière. Il souhaite donc questionner ses principes d'aménagement et de développement et revoir le contenu de son SCoT au regard d'un contexte juridique qui a fortement changé.

Approuvé en décembre 2017, le document est récent. Cette révision doit être menée en respectant les fondements du projet actuel tout en apportant des modifications et des compléments aux points de non-compatibilité et aux insuffisances du document par rapport aux évolutions réglementaires.

L'Audiar accompagnera le Pays de Saint-Malo dans cette révision. Il s'agira, notamment avec les élus et services des quatre intercommunalités du Pays de Saint-Malo :

- 1/ de partager les spécificités du territoire ;
- 2/ d'anticiper l'impact du ZAN et des politiques de sobriété foncière sur l'habitat (principal et secondaire), l'agriculture, l'économie, le tourisme, l'armature urbaine ;
- 3/ d'intégrer les attendus règlementaires (Loi ELAN, ordonnances de juin 2020, loi Climat et Résilience) sur la prise en compte des enjeux de transitions écologiques, énergétiques et climatiques ;
- 4/ de mettre en évidence les vulnérabilités du territoire (érosion du littoral, risques d'inondations, épisodes de chaleur, de sécheresse...), des activités et identifier les acteurs fragilisés par le changement climatique ainsi que son impact sur l'environnement.

Le Pays de Saint-Malo souhaite que le SCoT révisé soit approuvé fin 2025. L'année 2023 sera consacrée à la révision du projet de territoire. 2024 sera dédiée à l'élaboration des différents documents du dossier d'arrêt du SCoT afin de permettre en 2025 l'approbation du nouveau SCoT après les étapes d'avis des personnes publiques associées et d'enquête publique.

LES LIVRABLES

- Contribution à l'animation de séminaires de réflexion et d'arbitrage des élus et des instances de pilotage de la révision.
- Contribution aux étapes de concertation et consultation des personnes publiques associées.
- Élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement et contributions à la rédaction du rapport de présentation actualisé et des documents composant le dossier d'approbation du SCoT révisé.
- Analyses des potentiels de densification dans les ZAE du Pays de Saint-Malo.

N° 5403 Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Anne LE THIEC

- 2023
- 2024

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Rennes Métropole a été approuvé en décembre 2019. Il transcrit le projet de territoire métropolitain à l'horizon 2030 en règles d'urbanisme et d'aménagement. En application du code de l'urbanisme, une analyse des résultats de son application doit être réalisée au plus tard six ans après son approbation. L'analyse des résultats donne lieu à un recueil des avis des communes, un débat et une nouvelle délibération portant sur l'opportunité ou non de réviser le document d'urbanisme. Pour construire cette analyse, l'Audiar participera à la production de données et d'analyses visant à renseigner une batterie d'indicateurs répondant aux objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et aux attentes de l'évaluation environnementale qui a été réalisée. Parmi ceux-ci, une attention particulière sera portée au paysage et au patrimoine, à la biodiversité, à la sobriété foncière (artificialisation, renouvellement urbain, densités), ou à la transition énergétique. Une première série d'indicateurs sera enquêtée et fournie à la métropole.

LES LIVRABLES

- Comptes-rendus des échanges techniques et itératifs avec le comité de pilotage PLUi (2023).
- Version zéro du tableau de bord pour une première série des indicateurs.
- Rapport synthétique d'analyse des résultats pour les indicateurs retenus.

N° 5404 **PLU de Lamballe-Armor**

CHEF DE PROJET

**Gabriel
BOUDIER**

- 2023
- 2024

Dans la suite du travail réalisé en 2022, l'Audiar achèvera en 2023 la démarche d'accompagnement de construction du projet comprenant la finalisation du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ces dernières incluent plus de trente OAP sectorielles, qui précisent les attentes de la commune sur des secteurs de projet, une OAP thématique « Paysage et Biodiversité », ainsi qu'une OAP thématique « Patrimoine ». La concertation se poursuivra jusqu'à la délibération du Conseil municipal arrêtant le projet. En 2024, le dossier d'arrêt du projet sera constitué, incluant l'ensemble des documents exigés par le code de l'urbanisme (dont le rapport de présentation et les annexes). Enfin, plusieurs étapes administratives seront franchies dans l'année comprenant l'instruction du dossier par les personnes publiques associées et l'enquête publique.

LES LIVRABLES

En 2023-2024 :

- Contribution au dossier d'arrêt de projet du PLU.

Axe 6

Réseaux, numérique
et communication

6.1. Réseaux et partenariats

N° 6101 Contributions aux réseaux d'agences d'urbanisme (FNAU et FRAU)

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

● 2023
● 2024

L'Audiar adhère et contribue aux actions et animations de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme au travers de la participation aux instances de gouvernance (Bureau et Assemblée générale), aux réunions mensuelles et séminaires des directeurs d'agences, aux clubs thématiques d'échanges ouverts aux salariés ainsi qu'à la rencontre annuelle de la FNAU. Elle contribue également aux productions de la Fédération (études et lettres d'information) et se fait le relais local des actions de la FNAU vers ses membres.

Par ailleurs, l'Audiar est membre fondateur de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne aux côtés de l'Adac 22, l'ADEUPa de Brest, Quimper Cornouaille Développement, l'AudéLor de Lorient et l'ADDRN de Saint-Nazaire. Dans le cadre de cet outil de mutualisation technique et d'échanges avec les acteurs d'intérêt régional, l'Audiar contribue à l'animation du réseau des Présidents et des directeurs ainsi que des réseaux thématiques d'échanges entre les salariés des agences. L'Audiar coproduit également dans le cadre de cette Fédération régionale des travaux d'études et réflexion ainsi que le portail numérique Datagences (animation de la démarche, participation au pilotage du projet, contributions aux réalisations).

LES LIVRABLES

- Contributions à l'animation et l'activité du réseau national.
- Contributions à l'animation et l'activité du réseau régional.

N° 6102 Appui aux missions du Conseil de développement de la Métropole de Rennes

CHEFFE DE PROJET

Gaëlle
CHAPON

● 2023
● 2024

Le Codev de la Métropole de Rennes est un lieu de dialogue et propositions sur les enjeux territoriaux. Composé d'acteurs bénévoles du territoire issus d'horizons diversifiés, il a pour vocation d'éclairer les décideurs locaux, dont les élus métropolitains et de contribuer à animer le débat territorial sur la métropole rennaise. Il peut être saisi par la collectivité ou s'auto-saisir. Son programme de travail est arrêté dans le cadre d'un dialogue partenarial avec Rennes Métropole.

L'équipe technique qui contribue à l'animation du Codev est salariée de l'Audiar.

Au-delà de la mise à disposition de moyens humains, techniques et financiers, l'agence et le Codev développent des synergies en collaborant à différents niveaux pour partager des données et des analyses.

N° 6103 Partenariat avec les acteurs territoriaux

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

● 2023
● 2024

L'Audiar a noué des partenariats avec différents acteurs contribuant à la production de connaissances sur les dynamiques et enjeux territoriaux, notamment avec les universités et laboratoires de recherche, les structures consacrées à l'observation (Apras, Cellule Économique de Bretagne, ALEC, Observatoire de l'Environnement en Bretagne...) ou des opérateurs de services publics (Enedis, GRDF, CEBR...).

L'agence développe en particulier des collaborations avec les établissements d'enseignements supérieurs et recherche à différents niveaux : participation des deux universités rennaises à la gouvernance de l'agence, accueil et encadrement de stagiaires, interventions de l'agence dans des formations académiques, contribution partenariale à des travaux de recherche (POPSU), travaux collectifs d'étudiants (workshop, hackathon...).

Conformément au projet stratégique, l'Audiar recherchera l'intensification de ses collaborations avec ses partenaires, notamment les établissements académiques.

6.2. Numérique

N° 6201 **Datagences Bretagne**

CHEF DE PROJET

**Julien
DÉNIEL**

- 2023
- 2024

La Fédération des agences d'urbanisme de Bretagne poursuivra le développement de Datagences Bretagne, outil d'observation à l'échelle régionale et de mise à disposition des données aux membres des agences. Il s'agira en 2023 et 2024, de poursuivre le travail engagé, c'est-à-dire de consolider et d'enrichir la base de données mutualisée, de développer le volet cartographique. Les groupes thématiques régionaux animés par le datamanager mutualisé se réuniront régulièrement pour que l'outil puisse répondre au mieux aux attentes des chargés d'études des agences. L'accès à l'outil de requêtage sera proposé à nos membres en les formant et les accompagnant.

LES LIVRABLES

- Actualisation au fil de l'eau de l'outil numérique.
- Enrichissement de la base avec de nouvelles données en open data.
- Enrichissement des fonctionnalités de l'outil.

N° 6202 **Baro'Métropole et Baro'Territoires**

CHEF DE PROJET

**Julien
DÉNIEL**

- 2023
- 2024

Le Baro'Métropole, outil co-piloté par l'Audiar et Rennes Métropole, a pour objectif de mettre à disposition de l'ensemble des élus communaux et métropolitains, les principaux indicateurs et chiffres clés des thématiques de politique publique du territoire. Ces indicateurs sont, sous forme de tableaux de bord et de cartographie, mis en perspective dans le temps et dans l'espace (comparaison avec un panel de métropoles). En 2023, il s'agira d'actualiser cet outil à disposition des élus mais aussi de l'enrichir sur de nouvelles thématiques notamment l'environnement, l'agriculture et l'alimentation. Outre la version numérique, une version au format papier accompagnée de commentaire sera également réalisée.

Sur ce modèle du Baro'Métropole, il sera proposé aux membres de l'Audiar de co-construire avec eux un outil de visualisation et de mise à disposition de chiffres clés de leur territoire.

LES LIVRABLES

- Actualisation au fil de l'eau de l'outil numérique.
- Création de nouvelles pages thématiques.
- Édition papier.
- Baro'Territoires.

N° 6203 **Dat'Audiar, données et SIG**

CHEF DE PROJET

**Julien
DÉNIEL**

- 2023
- 2024

Dat'Audiar est le projet interne de gestion et de mise à disposition des données et outils numériques de l'Audiar. Pour produire ses analyses, nourrir ses projets et suivre les territoires, l'agence structure et intègre en base ses données pour pouvoir réaliser les traitements nécessaires aux travaux de l'agence notamment, mais aussi assurer la mise à disposition de ses membres d'outils numériques interactifs qui sont produits et mis à jour dans le cadre du Dat'Audiar.

En 2023, il s'agira notamment de poursuivre le déploiement, la structuration et la mise à disposition de données. Par ailleurs, l'Audiar participera aux travaux du service public de la donnée en accompagnement de Rennes Métropole. Le travail de structuration et de mise à disposition des données se poursuivra en 2024 et l'agence participera au côté de Rennes Métropole au projet CityOrchestra.

LES LIVRABLES

- Actualisation et mise à jour des outils en ligne (cartographies, dataviz, tableaux de bord...).
- Nouveaux tableaux de bord, cartographies en ligne en lien avec les projets du programme de travail 2023 - 2024.
- Mise à jour en continu et intégration de nouvelles données à la base.
- Mise à niveau et réorganisation de la base Perceval.
- Mise en place d'un outil d'accès au catalogue et aux données.
- Réflexion sur la mise en place d'un outil de requête.
- Participation aux travaux du service public de la donnée de Rennes Métropole (projet City Orchestra).

6.3. Communication et animation du partenariat

N° 6301 Valorisation des productions de l'agence

CHEFFE DE PROJET

Hélène
RASNEUR

- 2023
- 2024

Conformément à sa mission de mise en partage des connaissances et de ses travaux, l'Audiar déploie une communication institutionnelle (diaporama et plaquette de présentation, rapport d'activités et Programme Partenarial d'Activités de l'agence, information sur les réseaux sociaux) et publie une newsletter mensuelle numérique d'information sur les publications et actualités de l'agence. Elle anime également un site web qui met à disposition ses travaux et offre un accès en ligne à ses observatoires.

L'agence contribue également à l'animation du partenariat territorial en organisant des temps-forts de culture commune sur les enjeux territoriaux ou en intervenant dans les instances de gouvernance de ses membres (conférence des Maires, commissions, ateliers métropolitains...) ou d'organisations partenaires (Fédérations professionnelles, observatoires...) pour partager ses travaux et porter à connaissance des élus et acteurs des éléments de diagnostic et favoriser le partage sur les leviers d'intervention des politiques publiques.

L'année 2023 a vu s'initier le renouvellement et l'intensification de la communication de l'agence afin de mieux répondre aux besoins d'information et de valorisation des travaux fixés dans le cadre de son projet stratégique sur la mandature. À cette occasion, il s'agira de refondre le site internet de l'Audiar et la newsletter d'information, renouveler et diversifier les formats de restitutions et synthèses d'études. Il s'agira également de revisiter et amplifier la politique événementielle de l'agence.

LES LIVRABLES

- | | |
|---|---|
| En 2023 : | En 2024 : |
| • Enquête de satisfaction sur les outils de communication. | • Refonte du site internet et de la lettre d'information numérique mensuelle. |
| • Élaboration d'une nouvelle charte graphique. | • Communication institutionnelle. |
| • Élaboration d'une formule de webinaires de valorisation des études de l'Audiar. | • Événementiels. |

N° 6302

Animation des instances de gouvernance de l'agence

CHEF DE PROJET

**Alain
BÉNESTEAU**

● 2023

● 2024

Les instances de l'agence sont tout à la fois un lieu d'orientation, de pilotage, de suivi financier et de partage des enjeux qui guident le fonctionnement et les activités de l'Audiar. Le Bureau et le Conseil d'administration se réunissent généralement trois fois dans l'année et l'Assemblée générale une fois.

LES LIVRABLES

- Animation du Bureau, Conseil d'administration et Assemblée générale de l'agence.

N° 6303

Veille prospective territoriale

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

● 2023

● 2024

Le projet stratégique de l'agence exprime l'attente d'un renforcement du rôle de l'Audiar sur la production de travaux et réflexions prospectives pour éclairer et accompagner les stratégies territoriales de ses membres. Il s'agit donc pour l'Audiar de produire des travaux permettant d'anticiper les évolutions sociétales et économiques. Cet objectif nécessite d'outiller l'agence avec un dispositif de veille prospective permettant de produire régulièrement des notes ou organiser des rencontres aidant à décrypter les tendances lourdes et les ruptures, détecter les signaux faibles et défricher de nouveaux sujets. Différents outils sont à construire et consolider pour nourrir ce dispositif de veille prospective (lectures, benchmark, échanges avec les académiques et les professionnels, conférences...).

LES LIVRABLES

En 2023 :

- Comment l'urbanisme peut contribuer à la climatisation de la ville ? - Synthèse de la conférence d'Alfred Peter.
- Hackathon en mars 2023. Présentation-débat des résultats en AG de l'Audiar sous forme de journal télévisé du futur. Livret des résultats.

En 2024 :

- Dispositif de veille sur les évolutions sociétales et économiques.
- Notes thématiques et animations de temps d'échanges.
- Événementiels à finalité prospective.

Partenariat par projet

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
AXE 1 TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE							
1.1 CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ							
1101	Observatoire des transitions					●	●
1102	Révision du PCAET de Rennes Métropole					●	●
1103	Adaptation au dérèglement climatique					●	●
1104	Planification énergétique					●	●
1105	Urbanisme et santé					●	●
1106	Consommation d'eau potable (CEBR) - <i>Contrat hors PPA</i>					●	●
1107	Dessine-moi nos paysages en 2050						●
1.2 ZAN, ÉCONOMIE DU FONCIER							
1201	Suivi des dynamiques foncières			Plusieurs EPCI		●	●
1202	MOS foncier			Plusieurs EPCI	Région	●	●
1203	Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole					●	●
1204	Accompagnement stratégie foncière de Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération		●	●
1.3 BIODIVERSITÉ							
1301	Nature en ville				Ville de Rennes	●	●
1302	Atlas des MNIE du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	
1303	Observatoire de l'agriculture du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes		Reporté
1304	Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole					●	●
1305	Trame verte et bleue du Pays de Fougères				Pays de Fougères	●	●
1.4 MOBILITÉS							
1401	Outils de suivi de la mobilité			EPCI du Contrat de coopération		●	●
1402	Suivi du PDU de Rennes Métropole						●
1403	Suivi de la mobilité vélo					●	●
1404	Logistique urbaine					●	●
AXE 2 REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE							
2.1 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES							
2101	Suivi des dynamiques économiques et de l'emploi					●	●
2102	Suivi du Pacte territorial pour l'emploi de Rennes Métropole					●	●
2103	Observatoire du tourisme de Rennes Métropole					●	●
2104	Observatoire de l'enseignement supé- rieur et de la recherche				Universités	●	●
2105	Observatoire du commerce du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	
2106	Observatoire du commerce du centre- ville de Rennes				Ville de Rennes	●	●

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
2107	Suivi des loyers commerciaux				Ville de Rennes	●	●
2108	Attractivité du Pays de Fougères				Pays de Fougères	●	●
2109	L'économie locale en transition					●	●
2110	Économie circulaire				SCoTs membres	●	●
2111	Écosystème numérique					●	●
2112	Analyse des tensions de recrutements						●

2.2 FONCIER ÉCONOMIQUE

2201	Potentiel de densification et prescriptions architecturales et environnementales dans les ZA de Rennes Métropole					●	●
2202	Potentiel de densification dans les zones d'activités de Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération		●	●
2203	Potentiel de densification dans les zones d'activités de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné			CC Val d'Ille - Aubigné		●	●

2.3 FINANCES PUBLIQUES

2301	Suivi des finances locales des communes de Rennes Métropole				Communes de Rennes Métropole	●	●
------	---	--	--	--	------------------------------	---	---

AXE 3 COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE

3.1 DÉMOGRAPHIE

3101	Suivi des dynamiques démographiques					●	●
3102	Prospective démographie scolaire				Ville de Rennes	●	●

3.2 HABITAT

3201	Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes			Plusieurs EPCI	CD 35	●	●
3202	Suivi des copropriétés privées sur Rennes Métropole					●	●
3203	Suivi du logement étudiant sur Rennes métropole				Universités	●	●
3204	Veille sur le parc social de Rennes Métropole					●	●
3205	Révision du PLH de Rennes Métropole					●	
3206	Prix du renouvellement urbain dans Rennes Métropole						●
3207	Observatoire habitat - foncier de Rennes Métropole					●	●
3208	Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique			Bretagne Romantique		●	●
3209	Tableau de bord de suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer			Lamballe Terre & Mer		●	●
3210	Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération			Dinan Agglomération		●	●
3211	Étude logement des travailleurs saisonniers sur Dinan Agglomération			Dinan Agglomération		●	
3212	Cotation de la demande de logements sociaux et suivi de la CIA de Saint-Malo Agglo.			Saint-Malo Agglomération		●	●
3213	Politique d'attribution du logement social sur Lamballe Terre & Mer			Lamballe Terre & Mer		●	●
3214	Observatoire habitat - foncier de Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération			●

■ Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

■ Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
3.3 MODES DE VIE ET COHÉSION SOCIALE							
3301	Suivi des dynamiques sociales				Communes de Rennes Métropole	●	●
3302	Prospectives sur le vieillissement de la population					●	
3303	Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale				Communes de Rennes Métropole	●	●
3304	Évolutions des modes de vie						●

AXE 4 COOPÉRATIONS TERRITORIALES

4.1 COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ

4101	Prospective spatialisée des besoins de foncier logistique			EPCI du Contrat de coopération		●	●
4102	Appui au contrat de coopération			EPCI du Contrat de coopération		●	●
4103	Analyse et objectivation des équipements d'attractivité supra-communale				Communes de Rennes Métropole	●	
4104	InterSCoT d'Ille-et-Vilaine					●	●

4.2 COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES

4201	Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)					●	●
------	--	--	--	--	--	---	---

AXE 5 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

5.1 PROSPECTIVE URBAINE

5101	Les défis de l'aire d'attraction de Rennes					●	
5102	Zooms programmatiques suite aux études quadrant Trambus : Saint-Jacques Gaité					●	●
5103	Site stratégique de la Route de Lorient de Rennes Métropole					Annulé	
5104	Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain (Rennes Métropole)					●	
5105	Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain sur la CC Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté			Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté	Pays de Rennes	●	●
5106	Intensification des usages dans la ville					●	●

5.2 PAYSAGES

5201	Valorisation des paysages de Rennes Métropole					●	
5202	Mise en œuvre de l'OAP paysagère du PLUi de Rennes Métropole : lisières urbaines						●

5.3 ESPACE PUBLIC

5301	Espace public et stationnement					●	●
5302	La ville marchable					●	●
5303	La pratique de l'activité physique dans l'espace public					●	●

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
5.4 PLANIFICATION							
5401	SCoT du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	●
5402	SCoT du Pays de Saint-Malo			CC Bretagne Romantique, Saint-Malo Agglomération	Pays de Saint-Malo	●	●
5403	Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole					●	●
5404	PLU de Lamballe Armor				Lamballe Armor	●	●

AXE 6 RÉSEAUX, NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION

6.1 RÉSEAUX ET PARTENARIATS

6101	Contributions aux réseaux d'agences d'urbanisme (FNAU et FRAU)					●	●
6102	Appui aux missions du Conseil de déve- loppement de Rennes Métropole					●	●
6103	Partenariat avec les acteurs territoriaux				Universités	●	●

6.2 NUMÉRIQUE

6201	DatAgences Bretagne					●	●
6202	Baro'Métropole et Baro'Territoires			Plusieurs EPCI		●	●
6203	Dat'Audiar, données et SIG					●	●

6.3 COMMUNICATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT

6301	Valorisation des productions de l'agence					●	●
6302	Animation des instances de gouver- nance de l'agence					●	●
6303	Veille prospective territoriale					●	●

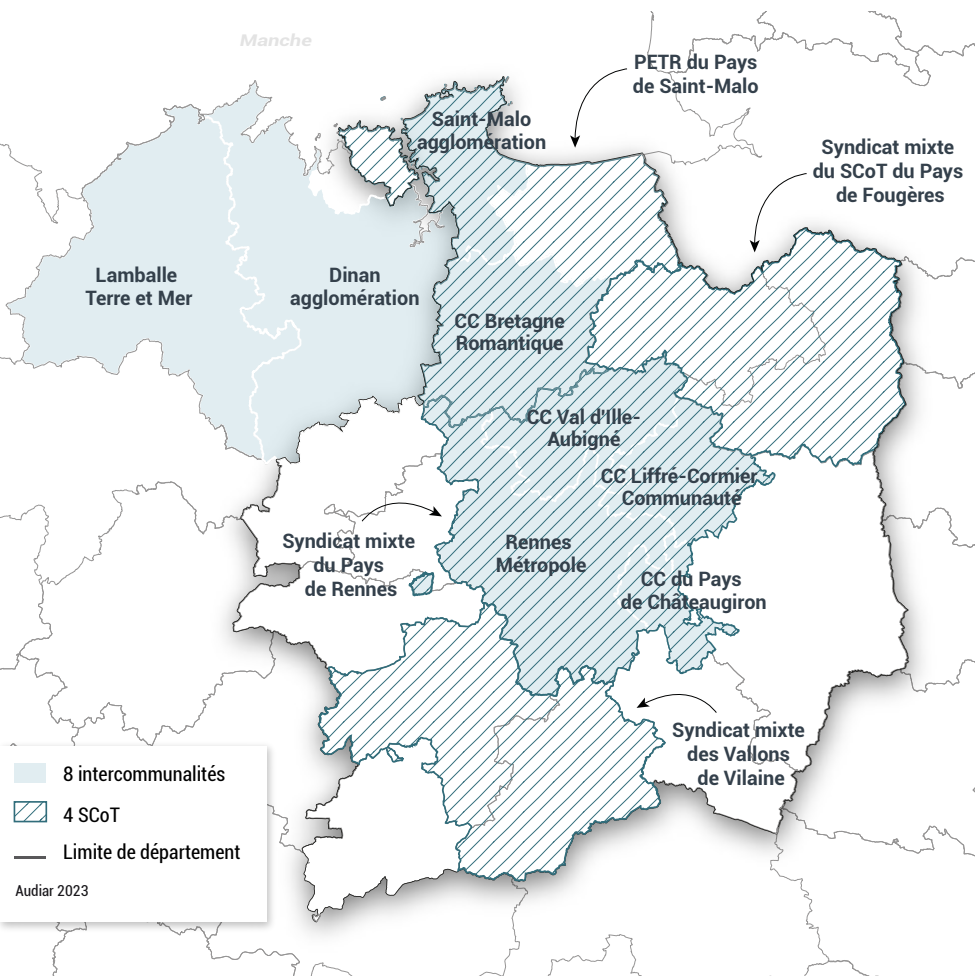
■ Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

■ Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

La gouvernance de l'Audiar

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

- **André CROCQ**
Rennes Métropole,
Président de l'Audiar
- **Philippe ALEXANDRE**
DDETS
- **David ALIS**
Université Rennes
- **Michel BALLUAIS**
Syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères
- **Laurence BESSERVE**
Rennes Métropole
- **Yannick COCHAUD**
Rennes Métropole
- **Olivier DAVID**
Conseil régional de Bretagne
- **Marie DUCAMIN**
Saint-Jacques-de-la-Lande
- **Yann GODET**
Dinan Agglomération,
Secrétaire de l'Audiar
- **Vincent GOUËSET**
Université Rennes 2
- **Daniel GUILLOTIN**
Rennes Métropole
- **Marc HERVÉ**
Rennes
- **René-François HOUSSIN**
Rennes Métropole
- **Isabelle LAVASTRE**
Communauté de communes Val-d'Ille Aubigné,
Vice-présidente de l'Audiar
- **Thierry LATAPIE-BAYROO**
DDTM,
Vice-président de l'Audiar
- **Éric LESAGE**
Insee
- **Morgane MADIOT**
Rennes Métropole
- **Pierre-Yves MAHIEU**
Saint-Malo Agglomération
- **Emmanuelle ROUSSET**
Conseil départemental Ille-et-Vilaine
- **Laurent REBUFFIE**
Chantepie,
Vice-président de l'Audiar
- **Éric SOUQUET**
Thorigné-Fouillard,
Trésorier de l'Audiar



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- L'État
- Rennes Métropole
- Les 43 communes de Rennes Métropole
- Les Communautés de communes de Châteaugiron, Liffré-Cormier, Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique
- Saint-Malo agglomération et Dinan Agglomération
- Lamballe Terre & Mer et Lamballe Armor
- Le Département d'Ille-et-Vilaine
- La Région Bretagne
- Le Syndicat mixte du Pays de Rennes
- Le Syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères
- Le Syndicat mixte des Vallons de Vilaine
- Le PETR du Pays de Saint-Malo
- Le Syrenor (Syndicat de Recherche et d'Étude du Nord-Ouest de Rennes)
- Les Universités de Rennes et Rennes 2
- L'Établissement public foncier de Bretagne

L'équipe



ORGANIGRAMME
au 1^{er} avril 2024

PRÉSIDENTENCE

André CROCCQ
Président

DIRECTION

Alain BÉNESTEAU
Directeur
02 99 01 86 41

Françoise HICHOUR
Assistante de direction
02 99 01 86 41

Lydia HUE
Chargée de gestion
02 99 01 86 44

Fabienne LE BRIS
Chargée de gestion
02 99 01 86 43

Jean-Michel MARCHAND
Directeur adjoint
Suivi du programme de travail,
transversalité 02 99 01 85 20

Hélène RASNEUR
Secrétaire générale
Communication et missions d'appui
02 99 01 85 12

PÔLES

URBANISME PLANIFICATION

Jean-Michel MARCHAND
RESPONSABLE DE PÔLE
Planification stratégique
et projets urbains
02 99 01 85 20

Gilles BELLEIL
Cartographie - Infographie
02 99 01 85 06

Gabriel BOUDIER
Urbanisme - Planification
02 99 01 85 04

Séverine GROULD
Mobilités
02 99 01 86 49

Anaïs LEMEUR
Urbanisme - Planification
02 99 01 86 58

Anne LE THIEC
Urbanisme - Planification
02 99 01 85 11

Jérôme MALLE
Commerce -
Économie territoriale
02 99 01 86 61

DÉMOGRAPHIE HABITAT

Karine BAUDY
RESPONSABLE DE PÔLE
Démographie -
Finances publiques
02 99 01 85 02

Alice ELEY
Habitat - Cohésion sociale
02 99 01 85 19

Marine GIRAUD
Modes de vie -
Cohésion sociale
02 99 01 86 59

Émilie CODET
Habitat
02 99 01 86 51

Amélie LEFOUR
Habitat - Equipements
02 99 01 85 18

Audrey NAULIN
Démographie
02 99 01 86 48

Héloïse PERLEIN
Habitat - Foncier
02 99 35 85 22

ENVIRONNEMENT TRANSITIONS

Emmanuel BOURIAU
RESPONSABLE DE PÔLE
Environnement -
Agriculture - Foncier
02 99 01 85 26

Emmanuelle GROISARD
Environnement
02 99 01 86 67

Marine LITOU
Environnement - Santé
02 99 01 86 47

Camille MORAND
Paysage - Projets urbains
02 99 01 86 50

Johan POQUET
Énergie - Environnement
02 99 01 85 24

ÉCONOMIE COOPÉRATIONS

Hélène RASNEUR
RESPONSABLE DE PÔLE
Économie -
Coopérations
02 99 01 85 12

Christophe LE PAGE
Économie -
Enseignement sup.
02 99 01 86 55

Basile MARTINEAU
Coopérations -
Économie - Tourisme
02 99 01 86 56

Kevin MORVAN
Économie
02 99 01 85 03

DONNÉES ET DYNAMIQUES FONCIÈRES

Julien DÉNIEL
RESPONSABLE DE PÔLE
Data management
02 99 01 85 08

**Corinne CROGUENNEC-
LEMERCIER**
Géomatique -
Administration SIG
02 99 01 86 66

Hugo DUPONT
Développement -
Traitements de données
02 99 01 86 52

Dominique GÉRARD
Statistiques -
Bases de données
02 99 01 85 07

Corinne GUILLEUX
Traitements de données
02 99 01 86 54

Virginie HAMARD
Géomatique
02 99 01 86 42

Erwan TROËL
Développement -
Bases de données
02 99 01 85 25

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Gaëlle CHAPON
RESPONSABLE DE PÔLE
Direction Conseil
de développement
02 99 01 85 16

Céline RIGOURD
Chargée de mission
02 99 01 85 17



MISSIONS D'APPUI

Nathalie LE ROUX
Assistante
02 99 01 85 27

Sabrina QUÉLAVOINE
Assistante
02 99 01 86 46

Stéphane GUIGOUREZ
Informatique
02 99 01 86 65

Isabelle JOURDREN
Infographie
02 99 01 86 63

Delphine BARBOT
Communication / Veille
02 99 01 86 64

e-mail : initialesprenom.nom@audiar.org Exemple : f.hichour@audiar.org

CONTACT : AUDIAR - AGENCE D'URBANISME DE RENNES - 3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz - CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2 - 02 99 01 86 40

Liste des projets

AXE 1 TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

THÈME 1.1. CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ	16
N° 1101 Observatoire des transitions	16
N° 1102 Révision du PCAET de Rennes Métropole	16
N° 1103 Adaptation au dérèglement climatique	17
N° 1104 Planification énergétique	17
N° 1105 Urbanisme et santé	18
N° 1106 Consommation d'eau potable (CEBR)	18
N° 1107 Dessine-moi nos paysages en 2050	19
THÈME 1.2. ZAN, ÉCONOMIE DU FONCIER	19
N° 1201 Suivi des dynamiques foncières	19
N° 1202 MOS foncier	20
N° 1203 Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole	20
N° 1204 Accompagnement stratégie foncière de Saint-Malo Agglomération	20
THÈME 1.3. BIODIVERSITÉ	21
N° 1301 Nature en ville	21
N° 1302 Atlas des MNIE du Pays de Rennes	21
N° 1303 Observatoire de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Rennes (<i>reporté</i>)	22
N° 1304 Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole	22
N° 1305 Trame verte et bleue du Pays de Fougères	22
THÈME 1.4. MOBILITÉS	23
N° 1401 Outils de suivi de la mobilité	23
N° 1402 Suivi du PDU de Rennes Métropole	23
N° 1403 Suivi de la mobilité vélo	24
N° 1404 Logistique urbaine	24

AXE 2 Rebond et résilience économique

THÈME 2.1. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	26
N° 2101 Suivi des dynamiques économiques et de l'emploi	26
N° 2102 Suivi du pacte territorial pour l'emploi de Rennes Métropole	26
N° 2103 Observatoire du tourisme de Rennes Métropole	27
N° 2104 Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)	27
N° 2105 Observatoire du commerce du Pays de Rennes	28
N° 2106 Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes	28
N° 2107 Suivi des loyers commerciaux	28
N° 2108 Attractivité du Pays de Fougères	29
N° 2109 L'économie locale en transition	29
N° 2110 Économie circulaire	30
N° 2111 Écosystème numérique	30
N° 2112 Analyse des tensions de recrutements	30
THÈME 2.2. FONCIER ÉCONOMIQUE	31
N° 2201 Potentiel de densification et prescriptions architecturales et environnementales dans les zones d'activités de Rennes Métropole	31
N° 2202 Potentiel de densification dans les zones d'activités de Saint-Malo Agglomération	31
N° 2203 Potentiel de densification dans les zones d'activités de Val d'Ille-Aubigné Communauté	32
THÈME 2.3. FINANCES PUBLIQUES	32
N° 2301 Suivi des finances locales des communes de Rennes Métropole	32

AXE 3 Cohésion et justice sociale

THÈME 3.1. DÉMOGRAPHIE	34
N° 3101 Suivi des dynamiques démographiques.....	34
N° 3102 Prospective démographie scolaire.....	34
THÈME 3.2. HABITAT	35
N° 3201 Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes.....	35
N° 3202 Suivi des copropriétés sur Rennes Métropole.....	35
N° 3203 Suivi du logement étudiant sur Rennes Métropole.....	36
N° 3204 Veille sur le parc social de Rennes Métropole.....	36
N° 3205 Révision du PLH de Rennes Métropole.....	37
N° 3206 Prix du renouvellement urbain dans Rennes Métropole.....	37
N° 3207 Observatoire habitat-foncier de Rennes Métropole.....	37
N° 3208 Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique.....	38
N° 3209 Tableau de bord de suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer.....	38
N° 3210 Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération.....	38
N° 3211 Étude du logement des travailleurs saisonniers sur Dinan Agglomération.....	39
N° 3212 Cotation de la demande de logements sociaux et suivi de la CIA de Saint-Malo Agglomération.....	39
N° 3213 Politique d'attribution du logement social sur Lamballe Terre & Mer.....	40
N° 3214 Observatoire habitat-foncier de Saint-Malo Agglomération.....	41
THÈME 3.3. MODES DE VIE ET COHÉSION SOCIALE	42
N° 3301 Suivi des dynamiques sociales.....	42
N° 3302 Prospectives sur le vieillissement de population.....	42
N° 3303 Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale sur Rennes Métropole.....	43
N° 3304 Évolutions des modes de vie.....	43

AXE 4 Coopérations territoriales

THÈME 4.1. COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ	46
N° 4101 Prospective spatialisée des besoins de foncier logistique.....	46
N° 4102 Appui au contrat de coopération.....	46
N° 4103 Analyse et objectivation des équipements d'attractivité supra-communale.....	47
N° 4104 InterSCoT d'Ille-et-Vilaine.....	47
THÈME 4.2. COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES	48
N° 4201 Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB).....	48

AXE 5 Urbanisme et aménagement

THÈME 5.1. PROSPECTIVE URBAINE	50
N° 5101 Les défis de l'aire d'attraction de Rennes.....	50
N° 5102 Zooms programmatiques suite aux études quadrant trambus.....	50
N° 5103 Site stratégique de la route de Lorient de Rennes Métropole.....	51
N° 5104 Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain (Rennes Métropole).....	51
N° 5105 Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain sur La CC Val d'Ille- Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté.....	51
N° 5106 Intensification des usages dans la ville.....	52

THÈME 5.2. PAYSAGES	53
N° 5201 Valorisation des paysages de Rennes Métropole	53
N° 5202 Mise en œuvre de l'OAP paysagère du PLUi de Rennes Métropole : lisières urbaines	53
THÈME 5.3. ESPACE PUBLIC	54
N° 5301 Espace public et stationnement	54
N° 5302 La ville marchable.....	54
N° 5303 La pratique de l'activité physique dans l'espace public	55
THÈME 5.4. PLANIFICATION	56
N° 5401 SCoT du Pays de Rennes	56
N° 5402 SCoT du Pays de Saint-Malo.....	57
N° 5403 Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole	57
N° 5404 PLU de Lamballe Armor	58

AXE 6 Réseaux, numérique et communication

THÈME 6.1. RÉSEAUX ET PARTENARIATS	60
N° 6101 Contributions aux réseaux d'agences d'urbanisme (FNAU et FRAU).....	60
N° 6102 Appui aux missions du Conseil de développement de la Métropole de Rennes.....	60
N° 6103 Partenariat avec les acteurs territoriaux	60
THÈME 6.2. NUMÉRIQUE	61
N° 6201 Datagences Bretagne	61
N° 6202 Baro'Métropole et Baro'Territoires	61
N° 6203 Dat'Audiar, données et SIG	61
THÈME 6.3. COMMUNICATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT	62
N° 6301 Valorisation des productions de l'agence	62
N° 6302 Animation des instances de gouvernance de l'agence	63
N° 6303 Veille prospective territoriale	63



DIRECTION DE LA PUBLICATION : Alain BÉNESTEAU

Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org